

Rapport annuel 2006

Bâtir sur le succès

« La performance record de notre société est encore une fois largement attribuable à la mise en œuvre efficace de notre modèle d'affaires clairement défini. Nous continuons de nous concentrer avec rigueur sur nos activités principales, de même que sur la croissance continue et les acquisitions dans nos marchés cibles traditionnels. Cette stratégie a toujours été fructueuse pour nos actionnaires. »

Brian McManus

Président et chef de la direction



Table des matières

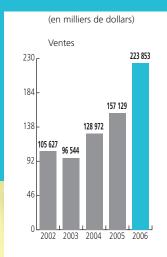
- 01. Rétrospective financière de cinq exercices
- 02. Une année record
- 03. Faits saillants de l'exercice 2006
- 04. Mot du président du conseil
- 06. Message du président
- 09. Les produits
- 14. Principaux catalyseurs de valeur de Stella-Jones
- 15. Avantages concurrentiels de Stella-Jones
- 16. Sites d'exploitation de Stella-Jones
- 18. Rapport de gestion
- 28. États financiers consolidés
- **51.** Administrateurs et dirigeants
- 52. Renseignements corporatifs
- 53. Bureaux d'exploitation

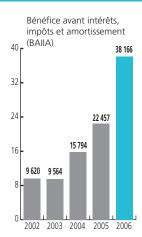
Rétrospective financière de cinq exercices

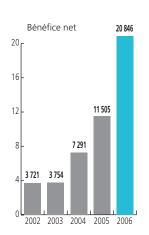
	Exercices terminés les 31 décembre				
	2006	2005	2004	2003	2002
(en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios)	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats d'exploitation					
Ventes ¹	223 853	157 129	128 972	96 544	105 627
BAIIA ²	38 166	22 457	15 794	9 564	9 620
Bénéfice net	20 846	11 505	7 291	3 754	3 721
Flux de trésorerie provenant de l'expoitation ³	26 441	15 975	10 919	6 825	5 818
Situation financière	- 2 3				
Fonds de roulement	79 966	55 485	36 582	25 874	21 418
Total de l'actif	213 675	137 891	98 200	93 351	69 436
Dette à long terme 4	31 893	26 466	16 184	12 783	7 028
Avoir des actionnaires	105 822	64 808	49 285	42 286	35 355
Données par action					
Bénéfice net par action ordinaire	1,81	1,10	0,72	0,40	0,41
Bénéfice net par action ordinaire dilué	1,76	1,08	0,70	0,39	0,41
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation 2,3	2,15	1,47	1,07	0,68	0,64
Valeur comptable	8,60	5,96	4,82	4,22	3,91
Fonds de roulement	6,50	5,10	3,57	2,58	2,37
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	11 541	10 451	10 082	9 456	9 048
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	12 298	10 881	10 235	10 013	9 053
Nombre moyen d'actions diluées					
en circulation (en milliers)	11 868	10 681	10 355	9 628	9 078
Dividende par action	0,14	0,10	0,08	0,08	
Ratios financiers					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	24,4 %	20,2 %	15,9 %	9,7 %	11,1 %
Ratio d'endettement à long terme ⁴	0,30:1	0,41:1	0,33:1	0,30:1	0,20:1

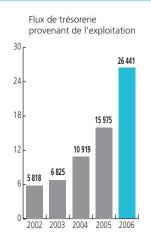
¹ Depuis 2004, les frais de transport ne sont plus reflétés comme une réduction des ventes; conséquemment, les ventes de 2002 et 2003 ont été redressées pour refléter ce changement.

⁴ Y compris la partie exigible à court terme.









² Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation par action ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les actionnaires avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

³ Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Une année record

Stella-Jones est l'un des chefs de file de la fabrication de poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer, de même qu'un traiteur et un fournisseur de bois d'œuvre à usage industriel et résidentiel. À la fin de l'année, la Société exploitait neuf usines de traitement du bois en Amérique du Nord. En 2006, Stella-Jones a enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire, a entrepris l'agrandissement de l'usine acquise à Bangor, au Wisconsin, a acquis un important producteur de poteaux pour sociétés de services publics et de bois traité à usage résidentiel de l'Alberta, et a poursuivi sa consolidation de l'industrie en faisant part de son intention d'acquérir sa dixième usine de traitement dans l'État de Washington ainsi qu'une usine d'écorçage de poteaux dans l'État de l'Idaho.

Faits saillants de l'exercice 2006

février

• La Société a annoncé qu'elle poursuivait des discussions avec les actionnaires de Bell Lumber & Pole Company (« Bell ») relativement à l'acquisition possible de Bell, et que les parties avaient conclu une lettre d'intention sans obligation relativement au projet d'acquisition.

mars

- La Société a déclaré un dividende semestriel de 0,06 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation de la Société.
- Dans le cadre du financement partiel de l'acquisition de Bell, la Société a conclu une entente avec Acumen Capital Finance Partners Limited en vertu de laquelle Acumen s'est engagé à acheter 265 000 reçus de souscription de la Société pour un produit brut global de 4 505 000 \$. En outre, la Société a conclu des ententes avec Stella Jones International S.A. et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) concernant l'achat, respectivement, de 677 353 et de 117 647 reçus de souscription selon les mêmes conditions.

mai

- La Société a clôturé le placement privé de reçus de souscription annoncé au mois de mars.
- Lors de l'annonce de ses résultats du premier trimestre, la Société a fait part d'une forte croissance dans ses catégories de base de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics, avec des ventes en hausse de 45 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent qui ont atteint 44,9 millions de dollars, et un bénéfice net en hausse de 166 % qui s'est chiffré à 3,5 millions de dollars.

juin

- La Société a complété, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, l'acquisition de la quasi-totalité des éléments d'actifs et activités de Bell Pole Company, un fabricant albertain de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics qui œuvre également dans la seconde transformation et le traitement du bois de construction de dimensions courantes.
- Lors de l'annonce de ses résultats du deuxième trimestre, la Société a fait part d'une forte croissance dans ses catégories de base de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics, avec des ventes qui ont atteint 61,4 millions de dollars, en hausse de 33 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, et un bénéfice net en hausse de 38 % qui s'est chiffré à 5,4 millions de dollars.

août

 La Société a déclaré un dividende semestriel de 0,08 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation de la Société

octobre

• Lors de l'annonce de ses résultats du troisième trimestre, la Société a fait part d'une augmentation de ses ventes attribuable à la croissance interne et aux acquisitions. Son chiffre d'affaires a atteint 68,1 millions de dollars, en hausse de 59 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, et son bénéfice net a plus que doublé pour s'établir à 6,8 millions de dollars.

novembre

• La Société a annoncé qu'elle avait conclu une lettre d'intention sans obligation visant l'acquisition de certains actifs liés aux activités de fabrication de poteaux de bois pour services publics de la société J.H. Baxter & Co. (« Baxter ») dans l'État de Washington, de même que son usine d'écorçage de poteaux située à Juliaetta, dans l'Idaho. Les ventes de Baxter provenant de sa production de poteaux se sont élevées à environ 30 millions de dollars US pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.

Mot du président du conseil

Je suis heureux et fier de vous faire part des résultats d'un autre exercice record pour Stella-Jones. D'importantes réalisations ont été accomplies durant l'exercice. Le chiffre d'affaires a atteint 223,9 millions de dollars, alors qu'il s'était établi à 157,1 millions de dollars en 2005, et le bénéfice net s'est chiffré à 20,8 millions de dollars, ou 1,81 \$ par action, comparativement à 11,5 millions de dollars, ou 1,10 \$ par action en 2005.

Au cours de l'exercice, nous avons fait l'acquisition des actifs de Bell Pole Company qui exploite des activités en Alberta et en Colombie-Britannique. Leurs résultats ont été consolidés dans ceux de Stella-Jones pour les six derniers mois de 2006. Nous avons également bénéficié des retombées du premier exercice complet de Stella-Jones Corporation, notre filiale américaine en propriété exclusive située à Bangor, au Wisconsin. Environ 80 % de la croissance de notre chiffre d'affaires et de notre bénéfice net est attribuable à ces deux acquisitions, ce qui démontre également que nos autres activités ont affiché une croissance interne particulièrement intéressante. Il est encourageant de constater que tous nos principaux secteurs d'activité sont en hausse.

L'acquisition de Bell Pole Company est stratégiquement importante pour Stella-Jones, tout d'abord d'un point de vue géographique, grâce à son usine de traitement située à Carseland, en Alberta. Ensuite, et essentiellement, en procurant pour la première fois à notre groupe un accès à d'importants droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta qui nous fourniront des poteaux de cèdre de qualité pour lesquels la demande est forte dans le secteur des lignes de transmission d'électricité. Notre équipe de direction, de concert avec une équipe expérimentée chez Bell Pole, a accompli une intégration rapide et presque transparente des activités de Bell au sein du groupe Stella-Jones. Des retombées et des synergies notables ont déià été constatées.

J'ai fait référence, l'an dernier, dans mon Mot du président du conseil, à l'importance de notre première acquisition aux États-Unis. Nous avons poursuivi en annonçant au mois de novembre 2006 que nous avions entrepris des négociations avec J.H. Baxter & Co. portant sur l'acquisition de ses actifs liés aux poteaux dans les états de Washington et de l'Idaho aux États-Unis. Nous avons conclu cette acquisition à la fin février 2007. Cette acquisition procurera à Stella-Jones Corporation un portefeuille solide et équilibré d'activités liées aux poteaux de bois et traverses de chemin de fer dans l'Ouest et le Midwest des États-Unis.

Au cours de l'exercice 2006, toutes nos usines canadiennes de traitement ont été homologuées en vertu des exigences de base énoncées dans les documents de recommandations techniques d'Environnement Canada. Je félicite Gordon Murray, notre vice-président, Environnement, pour le travail accompli partout au pays afin d'obtenir ces homologations. Au cours des cinq dernières années, plus de la moitié du total de nos dépenses en immobilisations autorisées au Canada ont été consacrées à des améliorations et des projets liés à l'environnement dans nos usines. Nous pouvons désormais consacrer une partie beaucoup plus importante de nos dépenses en immobilisations à l'amélioration de notre productivité et, en 2007, la majeure partie de notre budget d'immobilisations sera consacré à un nouveau cylindre de traitement à l'usine de Bangor, au Wisconsin afin d'aider à répondre à la demande croissante pour les traverses de chemin de fer aux États-Unis.

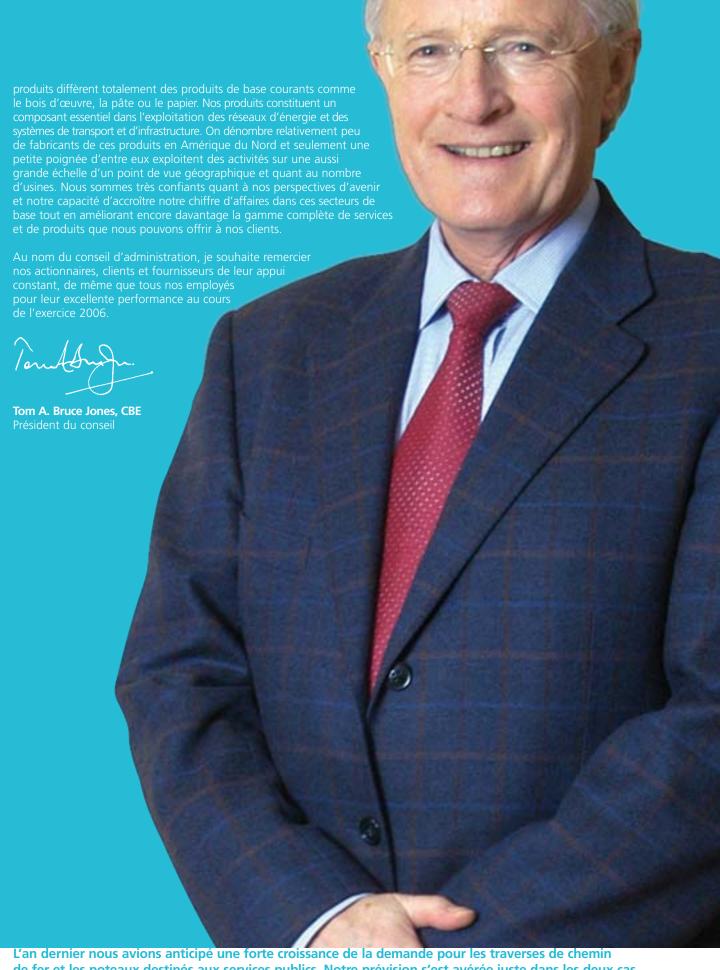
Au cours de l'exercice, Rémi Godin, le contrôleur de la Société, et Wayne Hingley, directeur général de Stella-Jones, Région de l'Ouest, ont été promus aux postes de vice-présidents. La Société a également accueilli lan Jones et Glen Ritchie, au sein de l'équipe de la haute direction dans leurs rôles respectifs de vice-président et directeur général, et vice-président, Fibres, de Bell Pole Canada Inc.

Nycol Pageau-Goyette est administratrice de Stella-Jones depuis 1993 et, en 2006, le conseil a approuvé sa nomination comme première directrice conformément aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Je remercie Nycol pour l'excellence de la contribution qu'elle continue d'apporter à la Société.

Les solides résultats obtenus dans la première moitié de 2006 ont permis au conseil d'administration d'annoncer, au mois d'août, une hausse du dividende semestriel à 0,08 \$ par action, comparativement au niveau antérieur de 0,06 \$. Il a été de nouveau augmenté à 0,10 \$ par action en mars 2007, ce qui traduit notre confiance quant aux perspectives commerciales pour 2007.

Le cours de notre titre a évolué au cours de l'exercice, passant de 13,80 \$ à 34,50 \$ à la clôture de l'exercice, et les volumes négociés ont augmenté de manière encourageante. Notre société compte donc plusieurs nouveaux actionnaires à qui j'aimerais souhaiter la bienvenue. Qu'il me soit permis de leur communiquer un message que j'ai répété sur une base régulière dans le passé : aux fins de placement, Stella-Jones est associée aux sociétés de « produits forestiers ». Cette classification est exacte en ce sens que nos matières premières proviennent de forêts renouvelables, mais nos principaux





L'an dernier nous avions anticipé une forte croissance de la demande pour les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux services publics. Notre prévision s'est avérée juste dans les deux cas. Nous avions également anticipé que d'autres occasions se présenteraient pour Stella-Jones sur le marché américain. Encore une fois, la prévision a été confirmée par des résultats impressionnants aussi bien au chapitre du chiffre d'affaires que du bénéfice.





Bâtir sur le succès

En 2006, nous avons continué à suivre le modèle d'affaires bien défini qui a soutenu la croissance de notre Société au fil des ans. L'exécution efficace de ce modèle est encore une fois largement responsable de notre performance record au cours de ce dernier exercice.

Nous avons continué à nous concentrer sur nos activités principales, de même que sur la croissance et les acquisitions dans nos marchés cibles traditionnels. Cette stratégie a été maintenue parce qu'elle a continuellement permis de relever les défis de l'industrie tout en engendrant une hausse du chiffre d'affaires et du bénéfice, en plus de récompenser nos actionnaires. Les résultats ont démontré une fois de plus qu'il n'existe pour Stella-Jones aucune meilleure voie à suivre que celle qui consiste à faire ce que la Société fait de mieux, et de le faire progressivement davantage.

Bien qu'il puisse sembler que les activités de Stella-Jones se résument à traiter du bois récolté et à le transformer en produits utiles sous forme de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de bois à usage résidentiel, l'histoire ne s'arrête pas là. En fait, les activités commerciales de Stella-Jones sont liées de plusieurs façons à l'économie globale. À mesure que le commerce mondial, la transmission des télécommunications et de l'énergie prennent de l'ampleur, il en va de même de la demande pour les produits de Stella-Jones.

Le lien fondamental est le suivant : les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer que nous fabriquons contribuent à soutenir les infrastructures physiques de l'Amérique du Nord. Notre modèle d'affaires reflète simplement la nature de notre marché. Nous participons à la croissance économique générale en facilitant la distribution de l'énergie et des télécommunications, et en contribuant au transport des biens.

Comme l'a démontré la croissance de nos ventes en 2006, Stella-Jones est de plus en plus le fournisseur de choix des sociétés nord-américaines œuvrant dans ces secteurs nécessitant d'importantes infrastructures. Le chiffre d'affaires brut de la Société a augmenté pour atteindre 223,9 millions de dollars, en hausse de 42,5 % par rapport à 2005. Le bénéfice net a également augmenté de façon substantielle pour s'établir à 20,8 millions de dollars, soit une hausse de 81,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Plusieurs raisons expliquent cette performance, de même que nos six années de croissance ininterrompues. En ce qui a trait aux poteaux destinés aux sociétés de services publics, par exemple, peu de concurrents peuvent égaler notre éventail de produits. Nous sommes en mesure d'offrir toute la gamme de tailles de poteaux grâce à nos droits de coupe importants, nos capacités financières et des relations bien établies que nous entretenons avec des fournisseurs de bois privés. Nous apportons une dynamique peu commune dans le domaine des appels d'offres grâce à notre capacité d'offrir des poteaux de 35 pieds, des poteaux de 120 pieds, et de toute taille entre les deux – de concert avec une capacité de production suffisante pour réaliser les commandes substantielles de plusieurs des utilisateurs les plus importants. Ainsi, nous sommes largement reconnus comme une source d'approvisionnement unique dans notre industrie.

La croissance soutenue du chiffre d'affaires de notre Société découle aussi bien de la croissance interne que des clients que nous avons gagnés par le biais d'acquisitions – de même que de l'effet multiplicateur que procurent les acquisitions. Lorsque nous faisons l'acquisition d'une société, l'ajout de son marché local ne représente que son apport immédiat. Ses installations, ses produits et son savoir-faire nous rendent plus forts et font de nous un acteur qui dispose de plus de moyens dans l'ensemble; la société acquise élargit notre réseau continental, améliore notre gamme de produits et accroît notre capacité à répondre aux besoins des clients. Par ailleurs, s'il est vrai qu'habituellement une acquisition aide la Société, en tant qu'entité, à développer de nouvelles occasions d'affaires, la synergie opère également en sens inverse – la Société permet aux éléments d'actifs acquis de saisir des occasions d'affaires supplémentaires dans leur propre marché local.

De telles retombées se sont matérialisées en 2006 par suite de notre acquisition des activités américaines de traverses de chemin de fer de Webster Wood Preserving Company du Wisconsin au cours de l'exercice précédent. Comme on peut s'y attendre lorsque nous faisons l'acquisition d'actifs, l'usine a considérablement élargi son marché, de telle sorte que nous avons entrepris d'agrandir les installations. L'ajout d'un cylindre de traitement, dont l'entrée en service est prévue pour le mois de mai 2007, augmentera notre capacité au Wisconsin de plus du tiers.

De façon similaire, nous avons commencé à déployer le potentiel de notre plus récente acquisition, Bell Pole Company de l'Alberta, acquise au mois de juillet 2006. Ce fabricant de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel, qui constitue désormais un maillon important de notre réseau canadien qui s'étend d'un océan à l'autre et de notre présence nord-américaine en croissance, a enregistré un chiffre d'affaires d'environ 50 millions de dollars au cours de son dernier exercice financier. L'acquisition nous a procuré une usine dans la province canadienne qui affiche la croissance économique la plus rapide et où les projets d'exploitation des sables bitumineux stimulent le besoin d'améliorer toutes sortes d'infrastructure – y compris le marché de l'habitation, dont les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel sont en plein essor.

Les solutions technologiques modernes à la demande en énergie font beaucoup appel aux composantes de base que fabrique Stella-Jones et qui sont utilisées dans les infrastructures. En bout de ligne, par exemple, nos traverses de chemin de fer jouent un rôle dans le fonctionnement des usines d'éthanol, et nos poteaux pour services publics sont essentiels pour acheminer l'énergie produite par les parcs d'éoliennes. Même si nous sommes une entreprise qui fait appel à des technologies relativement simples, nous prospérons de concert avec des innovations au contenu beaucoup plus technologique.



L'acquisition nous a également procuré des droits de coupe exceptionnels en Colombie-Britannique et en Alberta, et a renforcé notre Société au chapitre des essences de bois. Stella-Jones a toujours eu un accès important aux essences de sapin et de pin. Les droits de coupe récemment acquis nous procurent désormais un accès tout aussi important à du cèdre. Cet élargissement de notre offre de produits est important, puisque plusieurs sociétés de services publics requièrent non seulement des poteaux de formats variés, mais également des poteaux faits à partir de différentes essences de bois, ou des poteaux traités avec différents produits de préservation. Notre capacité de satisfaire l'éventail de la demande à l'aide de notre propre production nous permet de pénétrer de nouveaux marchés et, de manière tout aussi importante, d'élargir nos relations avec nos clients existants.

Le programme continu d'acquisitions de notre Société demeure méthodique, non précipité et hautement stratégique. À mesure que nous poursuivons notre expansion sur le marché américain, nous évitons de brûler les étapes d'un point de vue géographique et de nous éloigner de nos activités principales. Nous demeurons à l'intérieur de notre sphère d'influence, même si nous élargissons son rayon, et nous faisons en sorte de réaliser de véritables synergies par le biais d'une sélection rigoureuse des cibles d'acquisition.

Notre annonce vers la fin 2006 concernant notre intention d'acquérir les activités de fabrication de poteaux de bois destinés aux services publics et d'écorçage de poteaux de J.H. Baxter & Co. – qui regroupe des installations dans les états de Washington et de l'Idaho, dans le Nord des États-Unis – illustre à merveille notre mode d'expansion. Je suis heureux de souligner que, comme nous l'avions annoncé, la transaction a été conclue le 28 février 2007.

Nous poursuivrons nos recherches en vue d'acquérir uniquement des sociétés dont les actifs pourraient véritablement complémenter nos compétences de base et élargir nos marchés traditionnels. C'est cette approche qui a fait de Stella-Jones l'un des plus importants fournisseurs de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer en bois du continent. Il nous reste tout de même un vaste potentiel à exploiter, surtout sur le marché américain. Nous prévoyons que c'est sur ce marché que notre essor sera le plus important, aussi bien par le biais de la croissance interne que des acquisitions. Compte tenu des profondes racines de notre société et de sa position déjà bien établie au Canada, Stella-Jones aura l'occasion, au fil du temps, de consolider l'industrie sur une échelle continentale.

Je souhaite profiter de cette occasion afin de remercier notre conseil d'administration pour son expertise et ses conseils, et d'exprimer notre reconnaissance envers nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent, et dont le soutien s'est avéré essentiel pour la croissance de la Société. Le mérite pour cette croissance revient en très grande partie au personnel de Stella-Jones. Grâce à leur adhésion à une culture entrepreneuriale basée sur l'amélioration continue, nos gestionnaires, professionnels et employés de soutien ont tous contribué de manière importante à l'un des chapitres les plus stimulants de notre histoire. Je les remercie, et me réjouis à la perspective de vous faire part de leurs réalisations futures alors qu'ils continueront à bâtir sur le succès de la société.

Brian McManus

Président et chef de la direction

En cette ère de sensibilisation croissante à l'environnement, nous sommes fiers que toutes nos usines de traitement de bois au Canada aient été dûment homologuées par les autorités canadiennes chargées de la protection de l'environnement.

Les produits

CROISSANCE MARQUÉE DANS LES MARCHÉS PRINCIPAUX DES POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS ET DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Notre chiffre d'affaires record en 2006 est attribuable aussi bien à la croissance interne qu'aux acquisitions. La croissance interne a été particulièrement marquée dans nos deux plus importantes catégories de produits, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer. Nous pouvons attribuer la performance à une forte dynamique de croissance dans les marchés que dessert Stella-Jones, de même qu'à l'amélioration de l'efficacité dans l'ensemble de notre organisation et à la fiabilité du large réseau d'approvisionnement bâti au fil des ans. Aucun autre fabricant canadien ne peut égaler l'étendue de notre approvisionnement en bois. Nous sommes en mesure de fabriquer des poteaux et des traverses de chemin de fer selon les spécifications des clients et dans toutes les essences de bois désirées. Ces facteurs, de concert avec de fortes ventes sous contrat. laissent entrevoir une croissance solide dans l'avenir prévisible.

Les produits



POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS. Croissance soutenue et demande cumulée

Plus de 150 millions de poteaux pour services publics en bois sont actuellement en service en Amérique du Nord, bordant les rues des villes et des municipalités, et parsemant le paysage rural. Ils soutiennent les lignes qui transmettent et distribuent nos télécommunications et notre énergie. Les poteaux de services publics constituent une composante essentielle et omniprésente des infrastructures de l'économie. Bien qu'on retrouve également sur le marché des poteaux en acier et en ciment, les poteaux de bois traité demeurent de loin l'option privilégiée. Leur polyvalence et leur durabilité les rendent financièrement avantageux. Leur coût de fabrication est moindre et leur transport plus économique. Autres avantages importants des poteaux de bois : il est plus simple d'en assurer le service et l'entretien.

La catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics a enregistré des gains solides par rapport à l'exercice précédent, et ses ventes ont augmenté de 34,4 %.

Stella-Jones est le premier producteur de poteaux de bois traité sous pression au Canada, et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Nous sommes l'unique fabricant de poteaux de bois traité sous pression dont les activités s'étendent à l'échelle nationale au Canada, et nous avons un accès garanti à la gamme complète des essences. Presque toutes les sociétés de services publics au Canada, de même qu'un nombre croissant de sociétés d'électricité et de télécommunications aux États-Unis, utilisent des poteaux fabriqués par Stella-Jones.

Peu importe les besoins de nos clients en matière de poteaux de bois traité, nous sommes en mesure d'y répondre. Stella-Jones respecte les normes de production les plus élevées, à commencer par le bois d'œuvre de la meilleure qualité jusqu'aux traitements de préservation à la fine pointe de la technologie. Notre processus de fabrication sur mesure permet d'offrir la longueur, la catégorie et les spécifications exactes des poteaux dont peuvent avoir besoin nos clients dans le cadre de leurs projets partout sur l'ensemble du continent ou à l'étranger. En tant que partenaire de nos clients, nous nous sommes engagés à relever le défi de leurs contraintes de coûts, et à mettre à leur disposition notre savoir-faire au niveau de la production afin de répondre à leurs besoins particuliers en matière de conservation. Puisque nous avons réussi de manière constante à relever ces défis et à satisfaire ces exigences, il nous arrive de plus en plus souvent de devenir l'unique fournisseur de plusieurs de nos clients.

L'ajout de nos nouvelles installations dans l'Ouest canadien renforcera notre position dans le marché des poteaux de bois, où nous fournissons chaque année un nombre toujours grandissant de poteaux aux sociétés d'électricité et de télécommunications. Nous constatons également une demande cumulée substantielle pour le remplacement des poteaux de bois existants qui vieillissent au point de nécessiter leur mise hors service; il s'agit d'un marché complémentaire qui promet d'accroître davantage le chiffre d'affaires au cours des années à venir.

Les poteaux de services publics constituent une composante essentielle et omniprésente des infrastructures physiques de l'économie.

- → Poteaux destinés aux sociétés de services publics. Croissance soutenue et demande cumulée
- → Traverses de chemin de fer.

 Combler les besoins d'une industrie en pleine croissance

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER. Combler les besoins d'une industrie en pleine croissance

La matière première traitée qui constitue l'une des composantes les plus durables de l'industrie ferroviaire – les traverses en bois – a presque déclassé les poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics du rang de plus importante catégorie de produits de Stella-Jones en 2006.

Faisant écho à la hausse des dépenses effectuées dans l'ensemble de l'industrie ferroviaire, une partie raisonnable de cette réalisation est attribuable à la croissance interne. Toutefois, cette performance découle principalement de la vigueur sur le marché de l'usine de traitement que nous avons acquise au Wisconsin. Stella-Jones est depuis longtemps un chef de file établi dans le marché des traverses de chemin de fer au Canada; nous sommes également devenus un important fournisseur en pleine croissance aux États-Unis. Cette catégorie de produits a affiché une croissance des ventes impressionnante en 2006, avec un chiffre d'affaires en hausse de 54,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les traverses de chemin de fer en bois représentent le choix le plus judicieux d'un point de vue environnemental. Le bois constitue la seule ressource renouvelable utilisée comme matériau pour les traverses. Comparativement au béton, à l'acier et au plastique, les traverses en bois requièrent beaucoup moins d'énergie à produire que les traverses fabriquées à partir d'autres matériaux. Il est par ailleurs important de souligner que lorsque la vie utile d'une traverse de chemin de fer tire à sa fin, le bois fait l'une des meilleures et des plus propres sources de biocarburant au monde.

Les niveaux records d'achalandage sur les voies ferrées nationales et de courtes distances stimulent la demande pour les traverses alors que les sociétés de chemins de fer améliorent et augmentent leur capacité.



- → Bois à usage industriel. Produits de bois traité destinés à la construction et aux applications maritimes
- → Bois d'œuvre à usage résidentiel. Produits de bois traité destinés au marché résidentiel

BOIS À USAGE INDUSTRIEL. Produits de bois traité destinés à la construction et aux applications maritimes

Le bois, comme matériau de construction, est une composante largement utilisée et appréciée dans de nombreux projets industriels. Le traitement sous pression du bois est indispensable pour cette utilisation. Différentes tâches requièrent différentes essences, et divers produits de préservation doivent être utilisés pour protéger le bois des effets néfastes des conditions environnementales.

La variété des essences, la gamme de produits de préservation, le vaste savoir-faire et la capacité des usines de Stella-Jones répondent aisément aux exigences de ce marché. Nos capacités ont fait de nous un important fournisseur de pilotis et de bois d'œuvre pour constructions maritimes, de pieux pour les fondations, de bois de construction, de poteaux de glissières de sécurité pour les autoroutes et de bois pour les ponts.

La Société a réussi à accaparer des parts de marché dans cette catégorie grâce à l'emplacement stratégique de ses usines, aux économies d'échelle et à la confiance de ses clients quant à la fiabilité des livraisons. Cette sécurité d'approvisionnement, jumelée à notre réputation historique dans le traitement du bois de qualité, a continuellement renforcé la position concurrentielle de Stella-Jones dans ce marché.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL. Produits de bois traité destinés au marché résidentiel

Le marché de la rénovation domiciliaire et ses exigences en matière de bois traité sous pression destiné à des applications extérieures comme les terrasses, les clôtures, les patios et autres applications similaires constitue un marché solide pour Stella-Jones. Il y a à peine quelques années, nous avons entrepris un partenariat avec un important grossiste de bois d'œuvre pour bâtir une présence dans le marché de la vente au détail. À l'intérieur de ce court délai et grâce en grande partie à notre bois traité qui répond aux plus hauts standards de qualité, l'apport de cette catégorie au chiffre d'affaires de la Société est devenu considérable. Les ventes de bois à usage résidentiel en 2006 ont atteint 17,0 millions de dollars, soit une hausse de 71,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous prévoyons soutenir cette croissance grâce au nombre grandissant de détaillants que nous desservons et aux avantages considérables que nous procure l'ajout de notre nouvelle usine de Carseland, en Alberta.



Produits de bois



Principaux catalyseurs de valeur de Stella-Jones

Croissance interne découlant des dépenses en infrastructure

Mondialisation et augmentation du commerce

Développement des énergies alternatives

Consolidation de l'industrie

La croissance de l'économie engendre la croissance Stella-Jones

Stella-Jones est l'un des plus importants fabricants nord-américains de poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer en bois traité, et l'unique producteur de ce secteur d'activité à œuvrer à l'échelle nationale au Canada. La Société profite directement de l'accroissement des dépenses et des investissements effectués par ses nombreux clients des secteurs de l'énergie, des télécommunications et des chemins de fer – qui comptent tous sur les produits de Stella-Jones pour soutenir leurs infrastructures.

L'expansion du commerce international profite à Stella-Jones

En raison de la mondialisation, le commerce international est florissant et le volume de biens importés et exportés augmente de façon continue. Ces biens, une fois qu'ils ont atteint les côtes des marchés auxquels ils sont destinés, doivent être transbordés, pour la plupart, par voie ferroviaire. En Amérique du Nord, qui est notre principal marché, les dépenses en immobilisations consacrées au doublement, à la modernisation et à l'ajout de nouvelles voies dans le secteur ferroviaire ont engendré un accroissement considérable de la demande pour les traverses de chemin de fer fabriquées par Stella-Jones.

Stella-Jones joue un rôle clé dans le développement des nouvelles sources d'énergie

Tous s'entendent pour dire que notre économie doit réduire sa dépendance envers le pétrole. C'est ce qui explique l'utilisation croissante du vent comme source d'énergie renouvelable. D'importants parcs éoliens ont été construits et plusieurs autres sont en cours de planification. Ils sont généralement situés loin des zones urbaines. La transmission de l'électricité produite par les parcs éoliens nécessite des poteaux de services publics – l'un des principaux produits de Stella-Jones. Au même moment, surtout aux États-Unis, l'éthanol (un carburant à base d'alcool produit à partir de végétaux) est devenu un important produit d'extension de l'essence et une solution de rechange pour le mélange de carburant. Les usines d'éthanol se multiplient rapidement. Le maïs et le grain qu'elles transforment sont en grande partie acheminés par rail, engendrant, de facto, des investissements supplémentaires dans des voies ferrées qui nécessitent l'un des principaux produits de Stella-Jones.

Stella-Jones identifie les opportunités lorsque des possibilités d'acquisitions se présentent

Les sociétés nord-américaines qui offrent des produits en bois traité identiques à ceux de Stella-Jones sont souvent sous-capitalisées, leurs propriétaires étant satisfaits des niveaux actuels d'activités. Par conséquent, les investissements qu'ils ont effectués afin de saisir les opportunités et de répondre à la demande supplémentaire ont été limités. De telles sociétés présentent beaucoup d'intérêt aux yeux de Stella-Jones, et vice-versa. Nos expériences récentes en matière d'acquisitions et plus particulièrement la valeur que nous apportons au chapitre de la capacité et de la performance des sociétés dont nous faisons l'acquisition, sont désormais largement connues dans l'industrie. C'est ce qui explique que des entreprises intéressantes pour d'éventuelles acquisitions n'attendent plus que nous les contactions – elles nous approchent d'emblée.

Avantages concurrentiels de Stella-Jones

Gamme de produits provenant de différentes usines	Économies d'échelle	Droits de coupe	
Coûts globalement compétitifs	Synergies entrepreneuriales	Valeur durable du bois	

Masse critique : assurer la satisfaction du client

La couverture du marché dans nos catégories du traitement du bois se mesure par la diversité des produits et la capacité de livrer. À la différence de plusieurs de nos concurrents, nous offrons toutes les essences de bois et la gamme complète de produits de préservation, dont l'approvisionnement est assuré par nos droits de coupe et les relations que nous entretenons avec des centaines de fournisseurs de l'industrie forestière. Privilégiant une approche axée sur la clientèle plutôt que sur la production, Stella-Jones fabrique sur commande et profite de sa taille pour devenir le fabricant dont le coût est le moins élevé. Grâce à nos dix usines de traitement, advenant une interruption de la production à l'une de nos installations, nous sommes en mesure de nous tourner vers une autre. De façon tout aussi importante, notre réseau qui compte plusieurs usines nous procure la capacité de fournir sans délai d'importantes quantités de poteaux si un service public devait être touché par une catastrophe naturelle.

Pouvoir d'achat : un impact direct sur les coûts

Nous tirons profit de notre pouvoir d'achat à mesure que nous grandissons. Notre capacité d'acheter des lots de production de poteaux pour services publics ou de traverses permet de réduire de façon considérable les coûts d'approvisionnement. Parallèlement, l'instauration de mesures visant la spécialisation des usines accroît l'efficacité et permet de rationaliser davantage les activités d'exploitation.

Produit renouvelable provenant du sol : un approvisionnement assuré en matières premières

Plus du tiers des poteaux de Stella-Jones proviennent d'arbres récoltés par le biais de nos propres droits de coupe. Nous détenons des droits de coupe plus importants que tout autre fabricant de poteaux au Canada. Cette situation nous assure un approvisionnement en matière première.

Technologie et rendement : maintenir le leadership sur le marché

Deux facteurs déterminants nous rendent confiants que nos catégories de produits vendus en Amérique du Nord continueront d'être fabriqués en Amérique du Nord. Tout d'abord, le poids même des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer et des autres produits de bois d'œuvre fait que leur coût de transport représente un obstacle aux importations en provenance de l'étranger. Deuxièmement, la main-d'oeuvre ne constitue pas l'élément le plus important du coût de fabrication. Par conséquent, à long terme, les prouesses technologiques et l'efficacité des gestionnaires détermineront les chefs de file dans le secteur du traitement du bois en Amérique du Nord.

Le réseau continental de Stella-Jones : mettre fin à la mentalité de silo

Lorsque Stella-Jones conclut une vente, le lieu où cette vente a été réalisée ne détermine pas l'endroit où la commande sera produite. L'usine qui réalise la vente n'obtient aucun traitement de faveur. Les facteurs régionaux n'ont pas d'influence sur ces décisions – seules les considérations ayant trait à l'efficacité du réseau sont prises en compte. Ainsi, la détermination du lieu où sera produite une commande repose sur l'utilisation optimale des stocks et des ressources de la Société à l'échelle continentale.

Alternatives autres que le bois : le bois demeure le premier choix

Les poteaux de services publics faits d'acier, de fibre de verre et de ciment ont tous leur utilité dans la construction des infrastructures de notre économie. Cependant, la vaste majorité des poteaux mis en service de nos jours demeurent faits en bois. Les avantages du bois sont nombreux. Tout d'abord, les poteaux de bois sont de 30 à 50 % moins dispendieux. Par ailleurs, la capacité d'y grimper et de les percer de nouveau pendant qu'ils sont en service constitue l'une des caractéristiques qui différencient les poteaux de bois des matériaux concurrents. La durabilité compte également pour beaucoup; un poteau de bois peut demeurer en service pendant 40 ans et même plus. L'expérience avec les traverses de chemin de fer est similaire – plus de 80 % d'entre elles sont faites de bois en Amérique du Nord. Les utilisateurs des poteaux de services publics et de traverses de chemin de fer sont, évidemment, les meilleurs juges et ceux qui ont le dernier mot – et ils choisissent le bois pour son rendement éprouvé et sa valeur inégalable.

Sites d'exploitation de Stella-Jones

TERRITOIRE DU YUKON

COLOMBIE- BRITANNIQUE

IDAHO

WASHINGTON

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

ALBERTA

Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations de traitement, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans toutes nos catégories de produits.

- 1 New Westminster (BC) Usine et bureau de ventes
- 2. Maple Ridge (BC), Centre d'écorçage de poteau
- 3. Prince George (BC). Usine et bureau de vente
- 4. Salmon Arm (BC), Service des Fibres et terrains boisés
- 5. Revelstoke (BC), Centre d'écorçage de poteaux
- 6. Arlington (WA), Usine et bureau de ventes
- 7. Juliaetta (ID), Centre d'écorçage de poteaux
- 8. Carseland (AB), Usine
- 9. Bangor (WI), Usine et bureau de ventes
- 10. Guelph (ON), Usine et bureau de ventes
- 11. Belleville (ON), Centre de distributior
- 12. Gatineau (QC), Usine et bureau de ventes
- 13. Delson (QC), Usine et bureau de vente
- 14. St-Laurent (QC), Siège socia
- 15. Sorel-Tracy (QC), Usine
- 16. Truro (NS), Usine et bureau de ventes
- 17. Clarenville (NF), Centre de distribution et bureau de ventes



Rapport de gestion

Le rapport de gestion daté du 14 mars 2007 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2005. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. De telles déclarations comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'influencer les résultats de la Société de façon à ce qu'ils soient quelque peu différents des résultats que lesdites déclarations pourraient laisser supposer. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations du taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information déposés par la Société.

Les états financiers de la Société consolidés vérifiés sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et présentés en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique sur l'information financière du site Web de la Société, au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans le secteur de la fabrication et de la mise en marché de produits de bois traité sous pression destinés aux industries, et offre également des produits de bois d'œuvre traité et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications résidentielles extérieures.

La Société se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois industriels voués à des applications maritimes et du secteur de la construction, ainsi que les produits de bois d'œuvre traité écoulés sur le marché résidentiel.

En date du 14 mars 2007, à la suite de l'acquisition de J.H. Baxter & Co. (« Baxter ») le 28 février 2007 (voir la rubrique intitulée « Événement subséquent » ci-après), la Société possède et exploite dix usines de traitement du bois, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux, et détient 50 % des intérêts d'une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces quinze installations sont situées dans les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, ainsi que dans les États du Wisconsin, de l'Idaho et de Washington, aux États-Unis. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement environ à 475 personnes.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

La Société s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et à récompenser également la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

APERCU 2006

Les résultats financiers de Stella-Jones pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 poursuivent leur tendance à la hausse, favorisés par la croissance des revenus de 42,5 %, combinée à l'élargissement de la marge bénéficiaire brute se traduisant par une amélioration globale de 81,2 % des bénéfices nets comparativement à l'année précédente. Si les acquisitions comptent pour près de 80,0 % de la croissance du chiffre d'affaires en 2006, la croissance interne du chiffre d'affaires a atteint environ 9,0 % sur une base comparable. Les deux principales catégories de produits de la Société, les poteaux pour sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, ont connu une forte croissance des ventes, attribuable aux acquisitions et à la demande vigoureuse.

Le 1er juillet 2006, la Société, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, faisait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et activités de Bell Pole Company, un fabricant canadien de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics établie dans l'Ouest canadien. Bell Pole Company participe également à la seconde transformation et au traitement du bois de construction de dimensions courantes en Alberta. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-après.

Le rendement solide des bénéfices de Stella-Jones a permis d'accroître le flux de trésorerie en 2006, affichant un flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse au fonds de roulement, de 26,4 millions de dollars contre 16,0 millions en 2005. Cette croissance a été réalisée tout en préservant un bilan sain, notamment un ratio d'endettement de 0,30:1 et un ratio moyen d'endettement sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations de 1,6:1. La direction est optimiste quant aux perspectives des conditions du marché et croit que la Société est bien positionnée pour, une fois de plus, poursuivre sur sa lancée en vue des résultats financiers de 2007. Stella-Jones se concentre également sur le maintien de sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en saisissant davantage d'activités auprès de ses clients actuels sur le marché des traverses de chemin de fer et des poteaux pour services publics aux États-Unis.

FAITS SAILLANTS ANNUELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre (en milliers de dollars, sauf les données par action)	2006	2005 \$	2004 \$
Ventes Bénéfice net Bénéfice net par action ordinaire Bénéfice net par action ordinaire, dilué Actif total Total de la dette à long terme* Dividende par action	223 853	157 129	128 972
	20 846	11 505	7 291
	1,81	1,10	0,72
	1,76	1,08	0,70
	213 675	137 891	98 200
	31 893	26 466	16 184
	0,14	0.10	0.08

^{*}Y compris la portion à court terme

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, les ventes ont atteint 223,9 millions de dollars, une hausse de 66,7 millions, ou de 42,5 %, par rapport aux ventes de 157,1 millions de dollars en 2005. Bien que près de 80 % de ce gain soit attribuable à l'acquisition, en juillet 2006, de Bell Pole Company et à la contribution supplémentaire de l'acquisition l'an dernier de Webster Wood Preserving Company (« Webster »), les ventes traditionnelles dans l'ensemble des catégories de produit de la Société affichent également des gains, notamment les deux principales catégories — poteaux destinés aux sociétés de services publics et traverses de chemin de fer — qui sont à nouveau majoritairement responsables de l'amélioration du rendement.

Ventes par groupe de produits

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics au Canada ont atteint 95,6 millions de dollars en 2006, une hausse de 24,5 millions de dollars, ou de 34,4 %, par rapport aux ventes de 71,1 millions en 2005. La croissance interne des ventes de poteaux pour services publics a été forte, certes, mais c'est l'acquisition de Bell Pole Company (discuté ci-après) qui est principalement à l'origine de cette progression. Les ventes de poteaux pour les activités nouvellement acquises se sont établies à 17,9 millions de dollars, et correspondent uniquement aux activités des six derniers mois de l'année. Les ventes internes ont également progressé, grâce à la forte demande de poteaux de lignes de transmission et d'une hausse de la demande de poteaux de distribution dans certains marchés. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics au Canada représentent 42,7 % du total des ventes de la Société pour l'exercice 2006.

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer ont totalisé 91,1 millions de dollars pour l'exercice, un gain de 54,9 % par rapport aux 58,8 millions de dollars en 2005. Ces résultats sont représentatifs des rendements vigoureux du secteur du transport ferroviaire, qui continue de connaître un accroissement sans précédent, de même que de l'inclusion des revenus découlant d'une année complète de nouvelles activités de Webster à Bangor, au Wisconsin, acquises le 31 août 2005. Les ventes de traverses de chemin de fer représentent 40,7 % du total des ventes de la Société pour l'exercice 2006.

La demande de traverses de chemin de fer s'est maintenue à la hausse au cours des dernières années, favorisée par les exigences d'entretien, l'installation de doublement de voies et la construction de nouveaux parements. Stella-Jones bénéficie de certaines caractéristiques clés qui ont contribué, et devrait continuer à contribuer, à la croissance des ventes et à la position de la Société sur le marché des traverses de chemin de fer. Notons entre autres, l'aptitude de la Société à servir ses clients à partir

de plusieurs usines, la structure de capitaux permettant de constituer des stocks de bois vert et de le faire sécher à l'air en prévision des contrats à long terme, et la source stable d'approvisionnement en bois. Stella-Jones exploite également des installations de production dédiées permettant d'accroître la productivité et l'efficacité, contribuant à maintenir la position concurrentielle de la Société à l'égard des coûts de fabrication. Grâce à ces attributs, la Société affiche une croissance ferme, non seulement auprès des lignes de chemin de fer de catégorie 1 (principales), mais également auprès des lignes ferroviaires sur courtes distances et des opérateurs de lignes dédiées à l'industrie minière.

En réponse à la demande soutenue de traverses de chemin de fer, la Société a décidé d'agrandir ses installations de Bangor, au Wisconsin par l'ajout d'un cylindre de traitement entrant en production en mai 2007. Le cylindre accroîtra la capacité de l'usine de plus de 50 pour cent.

Bois à usage industriel

Les ventes de bois à usage industriel ont gagné 16,5 %, passant de 17,3 millions de dollars en 2005 à 20,1 millions en 2006. Le fort marché des piliers dans l'ouest du Canada ainsi que le maintien de la demande du marché maritime sur la côte est sont à l'origine de ce rendement positif.

Bois à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois traité à usage résidentiel se sont établies à 17,0 millions de dollars en 2006, par rapport aux 9,9 millions en 2005, une hausse de 71,9 %, à la suite de la récente acquisition des activités de Bell Pole Company à Carseland, en Alberta, principal facteur de cette progression. Il est à noter que si les autres installations de traitement de la Société offre le service de traitement du bois de ses clients, l'usine de Carseland achète le bois d'œuvre qu'elle traite. Par conséquent, les ventes plus élevées ne sont pas directement comparables à celles des autres installations de la Société sur la base du volume. La vigueur du marché nord-américain de réparation et de rénovation a également grandement favorisé la croissance des ventes de bois d'œuvre en 2006.

Ventes par destination

En 2006, 68,3 % du chiffre d'affaires annuel provenait du Canada et 31,7 % des États-Unis, tandis que les ventes à l'étranger sont nulles, conformément à la stratégie de la direction de miser davantage sur les marchés nord-américains à marge plus élevée.

L'augmentation marquée des ventes au marché américain provient de la contribution de l'installation de Bangor, au Wisconsin, acquise en août 2005, mais également, de façon moins considérable, de la contribution des actifs de Bell Pole Company acquis en milieu d'année 2006. En effet, l'installation de Carseland, en Alberta, vend approximativement 31,0 % de sa production au marché américain. Les ventes de produits aux États-Unis provenant des installations canadiennes ont atteint 32,6 millions de dollars en 2006, une hausse de 11,3 millions de dollars ou de 53,1 % comparativement aux 21,3 millions de dollars enregistrés en 2005.

La direction croit que le marché américain recèle d'autres occasions de croissance, plus particulièrement pour les activités de la Société sur la côte ouest, où l'accès aux sapins de Douglas, ainsi qu'aux cèdres à travers l'acquisition de Bell Pole Company — essences prisées pour nombre de services publics — confère un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit de soumissionner pour des projets de lignes de transmission. La récente acquisition des activités de fabrication de poteaux destinés aux sociétés de service publics de Baxter consolidera davantage la position de la Société. Voir la rubrique « Événement subséquent » ci-après.

Marge bénéficiaire brute

La marge bénéficiaire brute totalise 50,4 millions de dollars ou 22,5 % des ventes en 2006, par rapport aux 32,0 millions de dollars ou 20,4 % des ventes en 2005. L'amélioration de la marge est attribuable tant aux récentes acquisitions qu'à la maîtrise des coûts indirects, à la spécialisation des usines, aux prix de vente moyens plus élevés et aux économies d'échelle découlant de la hausse du volume global dans les marchés de base de la Société.

Dépenses

Les frais de ventes et d'administration terminent l'année 2006 à 12,5 millions de dollars, une hausse de 2,8 millions ou de 28,7 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse provient d'une augmentation des dépenses de rémunération à base d'actions, des frais de ventes plus élevés associés aux acquisitions, des hausses liées au régime de participation aux bénéfices des employés, ainsi que de la hausse des coûts associés à la revue et à la documentation de l'efficacité des contrôles internes de la Société. Ces éléments compensent largement les dépenses réduites associées à la dernière année de documents de recommandations techniques (« DRT »), un programme de conformité environnementale à l'échelle du Canada. Particulièrement, la progression des frais de ventes et d'administration a été plus lente que celle des ventes et ne représente que 5,6 % des ventes en 2006, contre 6,2 % pour l'année précédente.

La Société a enregistré un gain de change de 213 619 \$ pour l'année, en hausse par rapport au gain de change de 150 768 \$ l'an dernier. Notre risque face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle de nos opérations de vente et d'achat en dollars US à partir de nos installations canadiennes. Stella-Jones Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés sont reportés à l'avoir des actionnaires. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société considère également des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés. Au 31 décembre 2006, la Société détenait des contrats de change pour la vente éventuelle de dollars américains totalisant 2,0 millions de dollars, à des taux moyens de 1,6113 \$CA /1,00 \$US et venant à échéances jusqu'en décembre 2007. Au 31 décembre 2006, les gains de change non matérialisés associés à ces contrats étaient de l'ordre de 881 660 \$.

L'amortissement des immobilisations a totalisé 3,4 millions de dollars pour l'année, une augmentation d'environ 86 000 \$ sur la même période en 2005. L'amortissement des immobilisations relatives à la foresterie, principalement les droits de coupe (tenure forestière) et les chemins d'accès, est inclus aux coûts de ventes dans le cadre des coûts du bois.

Pour 2006, les frais financiers ont totalisé 3,6 millions de dollars, une hausse d'environ 1,7 million de dollars sur les frais financiers de 1,9 million engagés en 2005. Cette augmentation s'explique par la hausse des dettes à court et à long terme dans le cadre de l'acquisition de Webster en août 2005 et de l'acquisition de Bell Pole Company en juillet 2006, ainsi que par la hausse des besoins en fonds de roulement de la Société.

La charge d'impôts s'est élevée à 10,3 millions de dollars en 2006 par rapport à 5,7 millions de dollars en 2005, soit 4,6 millions de dollars de plus que l'an dernier. Cette hausse est le fruit d'une amélioration considérable du bénéfice avant impôts. Le taux d'imposition effectif en 2006 est demeuré stable, s'établissant pour une deuxième année consécutive à 33,2 %. L'impôt non relié au revenu représente une petite portion du fardeau fiscal total de la Société.

Bénéfice net

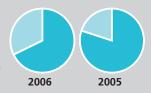
La Société a réalisé un bénéfice net de 20,8 millions de dollars, ou de 1,81 \$ par action, par rapport à 11,5 millions de dollars ou 1,10 \$ par action en 2005. En moyenne annuelle, cela représente une hausse de 9,3 millions de dollars ou de 81,2 % du bénéfice net.

Répartition des ventes par produit (% des revenus)

- Poteaux de bois 43 % (2005 45 %)
 Traverses de chemin de fer 41 % (2005 38 %)
- Bois à usage industriel 9 % (2005 – 11 %)
- Bois d'œuvre à usage résidentiel 7 % (2005 6 %)

Répartition des ventes par secteur géographique (% des revenus)





ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1er juillet 2006, la Société, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, faisait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et activités de Bell Pole Company, un fabricant canadien de poteaux de bois établi dans l'Ouest canadien. Bell Pole Company participe également à la seconde transformation et au traitement du bois de construction de dimensions courantes en Alberta. Les actifs acquis comprennent une usine de traitement des poteaux située à Carseland, en Alberta, de nombreuses installations de déroulage des poteaux situées à plusieurs endroits de la province de Colombie-Britannique, de même que tous les inventaires et comptes débiteurs. Les actifs acquis comprennent également d'importants droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Le détail des éléments d'actif acquis et de passifs pris en charge se trouve à la Note 4(a) des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'année terminée le 31 décembre 2006. Les résultats d'exploitation des actifs acquis ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le financement de l'acquisition provient d'un placement privé de 1 060 000 reçus de souscription émis le 2 mai 2006 pour une contrepartie totale de 18 millions de dollars. Après la clôture de l'acquisition, les reçus de souscription ont été échangés

contre des actions ordinaires de la Société, à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Le solde du prix d'achat a été financé par une débenture de 10 millions de dollars au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), de même que par des emprunts additionnels aux termes des facilités de crédit existantes et nouvelles.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 28 février 2007, la Société annonçait que sa filiale américaine en propriété exclusive, Stella-Jones Corporation, avait conclu l'acquisition des activités de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent l'usine de production de Baxter située à Arlington, dans l'État de Washington, son installation d'écorçage de poteaux située à Juliaetta, en Idaho, de même que tous les stocks et les comptes débiteurs reliés à ses activités de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics. L'usine d'Arlington deviendra la 10e usine de traitement de Stella-Jones. Le prix d'achat totalise 22,3 millions de dollars US dont environ 12,0 millions de dollars US pour les stocks et comptes débiteurs. Le financement a été assuré par l'entremise d'un effet subordonné de 8,0 millions de dollars US en faveur du vendeur de même que par des emprunts additionnels aux termes des facilités de crédit existantes et nouvelles. Les nouvelles facilités de crédit se composent d'une hausse de 5,0 millions de dollars US de la marge de crédit d'exploitation de Stella-Jones Corporation, ainsi que d'un emprunt à terme sur 5 ans de 4,0 millions de dollars US, tous deux auprès de ses banquiers américains.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Conformément à l'historique de la Société, le chiffre d'affaires a suivi une tendance saisonnière. Les livraisons de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel sont à leur sommet aux deuxième et troisième trimestres pour permettre aux utilisateurs finals du secteur industriel de s'approvisionner en vue des projets estivaux d'entretien. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance semblable. À l'automne et en hiver, on remarque une diminution de l'activité, par conséquent le premier et le quatrième trimestres connaissent généralement un niveau de ventes moins élevé.

La Société a réalisé des gains sur les ventes et sur le bénéfice net au cours de chaque trimestre de l'année 2006, comparativement aux périodes respectives en 2005. Toutefois, la croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice au cours du quatrième trimestre a été particulièrement prononcée en raison du rendement des éléments d'actifs acquis par la Société en juillet 2006.

Le tableau ci-après présente les principaux renseignements financiers des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS 2006

2006					
Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	44 872	61 396	68 073	49 512	223 853
Bénéfice d'exploitation avant					
amortissement des immobilisations ¹	6 915	9 824	12 203	9 224	38 166
Bénéfice d'exploitation ¹	6 132	9 021	11 331	8 319	34 803
Bénéfice net	3 518	5 415	6 789	5 124	20 846
Bénéfice net par action ordinaire	0,32	0,50	0,57	0,42	1,81
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,32	0,48	0,55	0,41	1,76
2005					
Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
(en miliers de dollars, saur les données par action)	Ψ	¥	Ψ	Ψ	Ą
Ventes	30 904	46 017	42 845	37 363	157 129
Bénéfice d'exploitation avant					
amortissement des immobilisations	3 091	7 087	6 350	5 929	22 457
Bénéfice d'exploitation ¹	2 335	6 286	5 503	5 056	19 180
Bénéfice net	1 325	3 930	3 316	2 934	11 505
Bénéfice net par action ordinaire	0,13	0,38	0,32	0,27	1,10
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	0,13	0,37	0,31	0,27	1,08

¹ Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des résultats reconnus en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est peu probable qu'ils puissent être comparables à des résultats similaires publiés par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'ils constituent une mesure utile aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'ils présentent des résultats financiers en rapport avec les façons de faire de l'industrie et qui ne sont pas influencés par des charges hors caisse ou les structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et le bénéfice d'exploitation peuvent facilement être réconciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers consolidés selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustement en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Les ventes au quatrième trimestre de 2006 se sont établies à 49,5 millions, en hausse de 32,5 % par rapport aux 37,4 millions de dollars enregistrés à la même période en 2005, grâce principalement à la contribution des actifs de Bell Pole Company, acquis au début du troisième trimestre 2006. Conséquemment, les poteaux destinés aux sociétés de services publics comptent pour près des trois quarts de la hausse des ventes en moyenne annuelle. Les ventes de traverses de chemin de fer au quatrième trimestre ont très légèrement reculé par rapport au niveau élevé de l'an dernier, tandis que la Société continue avec succès d'accroître sa clientèle aux États-Unis. Les ventes de bois à usage industriel ont profité de la saine demande de piliers dans l'Ouest ainsi que des forts marchés maritimes sur la côte est, tandis que les ventes de bois à usage résidentiel ont plus que triplé à la suite de l'acquisition de Bell Pole Company, reflétant la hausse du volume et l'inclusion de l'achat du bois traité dans les ventes de bois à usage résidentiel de l'usine de Carseland.

Les marges bénéficiaires brutes en tant que pourcentage du chiffre d'affaires ont affiché 23,0 % au quatrième trimestre 2006, par rapport à 20,9 % à la même période l'an dernier, hausse attribuable à la maîtrise des coûts indirects, à la spécialisation des usines, aux prix de vente moyens plus élevés et aux économies d'échelle découlant de la hausse du volume global des marchés de base de la Société.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 s'est établi à 5.1 millions de dollars, ou 0.42 \$ par action, comparativement au bénéfice net de 2,9 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action pour la période correspondante en 2005.

LIOUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2006 affichait 80,0 millions de dollars, un gain de 24,5 millions de dollars sur le solde de fonds de roulement de 55,5 millions de dollars à pareille date l'an dernier. La hausse de l'actif à court terme de 51,7 millions de dollars provient principalement du 34,0 millions de dollars en actifs à court terme acquis de Bell Pole Company, ainsi qu'à la hausse des comptes débiteurs supplémentaires et des stocks requis à la croissance des ventes courantes et prévues.

Les immobilisations se sont chiffrées à 59.9 millions de dollars au 31 décembre 2006, par rapport aux 37.0 millions de dollars au 31 décembre 2005. Cette hausse de 22.9 millions de dollars est grandement associée à l'acquisition de Bell Pole Company au troisième trimestre et, de façon moins considérable, aux dépenses d'immobilisations excédant légèrement l'amortissement.

L'endettement bancaire à la fin de l'exercice se chiffrait à 42,3 millions de dollars, soit 21,0 millions de dollars de plus que l'endettement bancaire de 21,3 millions à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète essentiellement les exigences supplémentaires de la Société en matière de fonds de roulement. L'endettement bancaire comprend un prêt à l'exploitation à vue de 50,0 millions de dollars auprès des banques canadiennes (en hausse comparativement à 30,0 millions l'an dernier), ainsi qu'une marge de crédit d'exploitation de 12,0 millions de dollars US auprès des banquiers américains de Stella-Jones Corporation (en hausse comparativement à 10,0 millions de dollars US l'an dernier). La disponibilité totale en vertu du crédit à l'exploitation canadienne et américaine de la Société était de 26,6 millions de dollars et de 1,8 million de dollars US, respectivement, au 31 décembre 2006.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2006, la dette à long terme et autres charges à payer de la Société affichent une augmentation nette de 5,7 millions de dollars, principalement en raison des facilités de crédit engagées pour financier partiellement l'acquisition de Bell Pole Company. Le financement de l'acquisition provient en grande partie d'un emprunt de 10,0 millions de dollars au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous forme de nouvelle débenture. Cette débenture non convertible et non garantie porte intérêt au taux de 7,72 % par année et est remboursable à compter du 1er juillet 2011 en cinq versements annuels consécutifs de 1,0 million de dollars et un paiement final de 5,0 millions de dollars le 1er juillet 2016.

L'avoir des actionnaires était de 105,8 millions de dollars au 31 décembre 2006, 41,0 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2005. La forte génération de bénéfice de la Société est en grande partie à l'origine de ce gain, en plus d'un placement privé de 18,0 millions de dollars en reçus de souscription dans le cadre du financement de l'acquisition de Bell Pole Company, contribuant au capital-actions au cours de l'année.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 26,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, par rapport aux 16,0 millions de dollars dégagés au cours de la période correspondante en 2005. Compte tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, le total de la trésorerie lié à l'exploitation générée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 a été de 10,2 millions de dollars par rapport à 2,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Les activités nettes de financement de la Société, composées de hausses des emprunts bancaires et autres emprunts à court et à long terme, des produits obtenus du placement privé en actions dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise et de l'émission d'actions aux termes des régimes d'achat d'actions des employés, moins le remboursement de la dette à long terme et le paiement des dividendes annuels, ont généré 39,9 millions de dollars de liquidités additionnelles. Ces liquidités ont principalement servi à l'acquisition de Bell Pole Company (46,0 millions de dollars – voir la rubrique intitulée « Acquisition d'entreprise » ci-haut) et à l'achat d'immobilisations (4.3 millions de dollars). De ce dernier montant déboursé en achats d'immobilisations en 2006.

1,5 million de dollars a été consacré aux investissements liés à l'environnement requis afin de conclure les évaluations de base des documents de recommandations techniques (« DRT ») entreprises par Environnement Canada en 2000. En 2006, Stella-Jones a complété avec succès l'étape de la vérification de ce programme de cinq ans, au cours duquel la Société a investi près de 10,0 millions de dollars pour assurer l'intégrité environnementale de ses activités canadiennes. En conséquence, toutes les usines de traitement canadiennes de la Société ont reçu une attestation de conformité. La conclusion de ce programme pluriannuel permettra à la Société de concentrer une plus grande partie de son budget de dépenses aux projets créant de la valeur et à rendement élevé. Le solde des achats d'immobilisations a servi à la mise à niveau de l'équipement et à l'expansion, notamment un investissement de 1,1 million de dollars à l'usine de Bangor, au Wisconsin et de 0,3 million de dollars à la nouvelle installation à Carseland, en Alberta.

Les obligations contractuelles de la Société en vue de paiements futurs sont décrites dans le tableau ci-dessous.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en milliers de dollars)			Paiements exigi	bles par période	
	Total	Moins d'une année	1 à 3 années	4 à 5 années	Après 5 années
	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de dette à long terme Obligations en vertu de contrats de	31 848	3 779	7 226	7 499	13 344
location-acquisition	45	18	27	_	_
Contrats de location-exploitation Engagements à l'égard des dépenses	7 195	1 670	2 322	908	2 295
en immobilisations	_	_	_	_	_
Total des obligations	39 088	5 467	9 575	8 407	15 639

ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 14 mars 2007, le capital-actions de la Société comprenait 12 300 158 actions ordinaires émises et en circulation (10 880 840 au 31 décembre 2005 et 12 298 015 au 31 décembre 2006).

Au 14 mars 2007, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 181 355 (183 355 au 31 décembre 2006), dont 81 355 d'entre elles pouvaient être exercées (83 355 au 31 décembre 2006).

En date du 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquérir un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. Ces options pourront être levées à compter du 6 mai 2008, ou à une date antérieure si des événements déclencheurs spécifiques devaient se produire. La convention d'options d'achat d'actions prévoit également que le président et chef de la direction a le choix de toucher des espèces plutôt que de recevoir des actions. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006, le président et chef de la direction a, de sa propre initiative, renoncé inconditionnellement et irrévocablement à son droit de règlement au comptant de ces options.

DIVIDENDES

Le 15 mars 2006, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,06 \$ par action ordinaire. Le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,08 \$ par action ordinaire le 8 août 2006. Compte tenu des bons résultats financiers obtenus par la Société et des solides perspectives pour les prochains trimestres, le 14 mars 2007 le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,10 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates, seront continuellement évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de ses résultats financiers et besoins de liquidités, ainsi que des clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit et toute autre condition pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

RISQUES ET INCERTITUDES

La direction est d'avis que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles du prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est accentuée par son aptitude à s'approvisionner en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs. En outre, le nombre de fournisseurs de certains agents de conservation utilisés par la Société dans le processus de production est limité, diminuant l'accessibilité de sources autres d'approvisionnement en cas de pénuries inattendues ou de perturbation de la production. La Société atténue ce risque en cherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau traditionnel d'approvisionnement.

La Société est assujettie à toute une gamme de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer la conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les émissions dans l'environnement relevés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, locaux et d'états.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, locaux et d'états, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites.

Il est par ailleurs possible que des modifications importantes soient apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à la Société de continuer de respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement corrigés par ses achats de biens et de services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour combler les entrées et les sorties nettes en dollars américains liées à des contrats.

ENTENTES ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Pour de plus amples détails sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, reportez-vous à la Note 18 des états financiers consolidés vérifiés de la Société.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2006.

La Société prépare ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en vertu desquels la direction doit déterminer des estimations et des hypothèses qui influencent les montants déclarés au chapitre de l'actif et du passif, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date à laquelle sont produits les états financiers, ainsi que les montants du chiffre d'affaires et des dépenses inscrites pour les exercices qu'englobent les états financiers. Les résultats réels sont susceptibles d'être différents des estimations effectuées et parfois de façon importante. Les estimations sont révisées régulièrement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

L'établissement de la valeur des stocks constitue un calcul d'une grande complexité, des estimations étant requises relativement à la provision pour les stocks à rotation lente. Il est possible qu'une modification de l'estimation quant à la justesse de cette provision ou une importante baisse de la valeur des stocks influe considérablement sur les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements provinciaux et fédéraux en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et des eaux usées. La Société met en place les mesures nécessaires, et inscrit les coûts estimatifs de telles mesures, pour être conforme à ces lois et ces règlements. Toutefois, les coûts estimatifs et les mesures mises en place sont sujets aux incertitudes liées aux modifications des exigences, aux procédures d'exécution et à l'évolution des procédés technologiques.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

À compter du 1er janvier 2006, la Société a adopté le nouveau chapitre 3831 « Opérations non monétaires » de l'ICCA. La Société a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence sur l'année en cours ni sur l'année précédente relativement à la mise en œuvre de cette norme.

Le chapitre 3855, « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1er octobre 2006 ou après cette date. Il décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, à l'exception des actifs classés comme étant détenus jusqu'à échéance, et les instruments financiers dérivés doivent être évalués à leur juste valeur. Tous les passifs financiers doivent être évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction, sinon ils seront évalués à leur valeur comptable.

Les chapitres 1530, « Résultat étendu », et 3251, « Capitaux propres », s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1er octobre 2006 ou après cette date. Le résultat étendu représente la variation des capitaux propres d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui seraient normalement exclus du bénéfice net, notamment les variations de l'écart de conversion relativement aux établissements étrangers autonomes et les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles pour la vente. Le chapitre décrit la manière de présenter le résultat étendu et les éléments qui le composent. Le chapitre 3251, « Capitaux propres », remplace le chapitre 3250 « Surplus », et décrit les modifications sur la manière de présenter les capitaux propres et les variations des capitaux propres à la suite des nouvelles exigences du chapitre 1530, « Résultat étendu ». À l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés vérifiés comprendront un état des résultats étendus.

La Société sera tenue de présenter ce nouvel état dans la publication de ses états financiers intérimaires consolidés du 31 mars 2007.

Le chapitre 3865, « Couvertures », s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1er octobre 2006 ou après cette date. Il établit des normes qui précisent à quel moment il convient d'appliquer la comptabilité de couverture. L'objectif de la comptabilité de couverture est de s'assurer que les gains, pertes, produits et charges liés à un instrument dérivé et à l'élément qu'il couvre sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la même période. La Société a documenté l'utilisation des instruments financiers dérivés et a conclu qu'elle était admissible à la comptabilité de couverture.

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » établit des normes selon lesquelles une entité doit fournir les informations propres portant sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices débutant le 1er octobre 2007 ou après cette date, de façon prospective. La Société adoptera cette nouvelle norme à compter du 1er janvier 2008.

Les chapitres 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation », rehaussent les normes sur l'information à fournir du chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » qui a été publié antérieurement. Le chapitre 3862 accorde une importance accrue aux risques associés aux instruments financiers comptabilisés et non comptabilisés et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend telles quelles les exigences du chapitre 3861 en matière de présentation. Ces normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, de façon prospective. La Société adoptera ces nouvelles normes à compter du 1er janvier 2008.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances sont responsables d'instaurer et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information au nom de la Société. Un comité de divulgation a été mis sur pied avec le mandat d'assurer la fiabilité et le caractère opportun de l'information sur la Société divulguée aux investisseurs et au public.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances, à la suite d'une évaluation des contrôles et des procédés en date du 31 décembre 2006, ont conclu que les contrôles et procédés étaient adéquats et efficaces pour assurer la divulgation de tout renseignement important à l'égard de la Société et de ses filiales.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au président et chef de la direction ainsi qu'au premier vice-président et chef des finances de définir des mesures de contrôle interne à l'égard de l'information financière ou d'en assurer la définition sous leur supervision afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers aux fins de communications externes selon les PCGR du Canada.

La Société a connu une expansion rapide à la suite d'une acquisition l'année dernière, tout en maintenant un service de comptabilité et d'administration relativement modeste au cours de cette période. Il en découle un manque d'expertise interne relativement aux PCGR associés aux enjeux plus complexes en matière de comptabilité, de fiscalité et d'information financière.

La direction parvient à minimiser ce risque potentiel de contrôle interne en rehaussant le niveau et l'expertise de son propre groupe comptable, en plus d'embaucher des conseillers en cas de problèmes comptables et techniques. Par exemple, la Société a fait appel à un fiscaliste indépendant pour l'appuyer dans le calcul de la charge d'impôts sur les bénéfices et a embauché du personnel professionnel supplémentaire dans le secteur des finances et de l'administration.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En 2006 la Société a versé un total de 300 000 \$ (2005 – 300 000 \$) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques ainsi que des intérêts sur prêts de 86 774 \$ (2005 – 105 190 \$) avec les mêmes parties, tel que décrit à la Note 19 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2006.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

Dans le cadre d'un placement privé de reçus de souscription de 18,0 millions de dollars, la Société a conclu des ententes avec Stella Jones International S.A. (« SJ International ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (collectivement, les « actionnaires ») en vertu desquelles les actionnaires ont convenu d'acheter 795 000 reçus de souscription (677 353 et 117 647 respectivement) au prix de 17,00 \$ par reçu de souscription, ce qui permettra à la Société de toucher un produit brut global de 13 515 000 \$ (11 515 001 et 1 999 999 \$, respectivement). Les reçus de souscription ont été convertis en action ordinaire, à raison d'une action par reçu de souscription, à compter du 1er juillet 2006.

En outre, le 1er juillet 2006, dans le cadre du financement de l'acquisition de Bell Pole Company décrite ci-dessus, la Société a emprunté 10,0 millions de dollars au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous forme de débenture non garantie sur 10 ans à un taux de 7,72 %. La débenture est remboursable sous forme de versements annuels consécutifs de 1,0 million de dollars pendant cinq ans, à compter du 1er juillet 2011 suivis d'un versement final de 5,0 millions de dollars le 1 juillet 2016. Le 18 octobre 2006, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), a exercé tous ses bons de souscription en circulation, permettant de souscription en circulation. La Société n'a aucun autre bon de souscription en circulation.

PERSPECTIVE

Les marchés de base de Stella-Jones continuent de profiter de solides principes fondamentaux et la direction est à nouveau optimiste à l'égard du potentiel de croissance interne et externe en 2007. La Société continuera sa croissance interne en misant sur ses marchés clés et en saisissant davantage d'activités auprès de ses clients actuels, tirant parti des occasions offertes par des économies d'échelle – notamment dans le domaine du service à la clientèle. La direction maintient également le cap sur l'expansion de sa clientèle au Canada et aux États-Unis, maximisant le plein potentiel de ses récentes acquisitions.

Le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics conserve sa vigueur, et la demande accrue laisse présager une hausse des ventes à venir. L'acquisition des activités de poteaux de bois pour services publics de J.H. Baxter & Co. survenue le 28 février 2007, combinée à une année complète d'activités à Carseland, en Alberta, dans le cadre de l'acquisition de Bell Pole Company en 2006, devrait permettre à la Société de poursuivre sur sa lancée. Une forte diversification géographique, ainsi qu'une gamme complète de produits accordent également à Stella-Jones la capacité de répondre promptement aux occasions du marché.

Le marché des traverses de chemin de fer, une des catégories les plus importantes de Stella-Jones, devrait demeurer fort au cours des prochaines années, favorisé par les dépenses en immobilisations des lignes de chemin de fer de catégorie 1 et les projets d'expansion des lignes de courtes distances. Afin de mieux répondre à cette demande prévue et d'accroître l'efficacité, la Société vise à augmenter ses capacités à l'usine de Bangor au Wisconsin – avec l'ajout d'un nouveau cylindre de traitement – afin de desservir sa clientèle accrue aux États-Unis.

Finalement, la direction croit qu'il y a un potentiel de croissance dans le secteur du bois à usage industriel et du bois à usage résidentiel, alors que la Société se taille une place de plus en plus importante à titre de fournisseur privilégié.

Les acquisitions stratégiques continuent de jouer un rôle de premier plan dans la stratégie de croissance de Stella- Jones, et la direction continue de cibler les marchés de traverses de chemin de fer et de poteaux pour services publics qui offrent des occasions synergiques, répondent à ses critères d'investissement rigoureux et, avant tout, ajoutent de la valeur pour les actionnaires de Stella-Jones.

Le 14 mars 2007

États financiers consolidés

31 décembre 2006 et 2005

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par BDO Dunwoody s.r.l., les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les trois membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Brian McManus Le président et chef de la direction,

Saint-Laurent (Québec) Le 14 mars 2007 George T. Labelle, CA

Le premier vice-président et chef des finances,

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Stella-Jones Inc. aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Une vérification comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Dunwoody A.T./.
Comptables agréés

Montréal (Québec) Le 14 mars 2007

Bilans consolidés

Aux 31 décembre	2006	2005
Actif Court terme		
Comptes débiteurs (Note 5)	32 113 553 \$	21 059 721 \$
Stocks (Note 6)	117 441 115	77 316 420
Frais payés d'avance	2 325 219	1 611 755
Impôts futurs (Note 13)	356 000	550 000
	152 235 887	100 537 896
Immobilisations (Note 7)	59 925 656	37 003 106
Autres actifs (Note 8)	1 088 343	—
Impôts futurs (Note 13)	425 000	350 000
	213 674 886 \$	137 891 002 \$
Passif et capitaux propres		
Court terme		
Endettement bancaire (Note 9)	42 286 469 \$	
Comptes créditeurs et charges à payer	22 299 399	17 452 438
Impôts sur les bénéfices (Note 13) Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 9)	2 964 247 3 797 096	2 227 785 4 061 370
Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 9) Tranche à court terme des obligations de mise hors service	3 /9/ 090	4 001 370
de certains actifs (Note 10)	922 929	_
-	72 270 140	45 053 328
Dette à long terme et autres passifs à long terme (Note 9)	28 096 118	22 404 874
Impôts futurs (Note 13)	5 960 036	4 646 000
Obligations liées à la mise hors service de certains actifs (Note 10)	414 635	—
Avantages sociaux futurs (Note 14)	1 112 177	978 649
	107 853 106	73 082 851
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 11)	45 473 435	26 174 801
Surplus d'apport (Note 12)	2 416 650	53 499
Écart de conversion cumulé (Note 15)	(72 679)	(201 646)
Bénéfices non répartis	58 004 374	38 781 497
	105 821 780	64 808 151
	213 674 886 \$	137 891 002 \$

Engagements et éventualités (Note 17) Événement postérieur à la date du bilan (Note 21) Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Tom A. Bruce Jones, CBE Administrateur

Richard Bélanger, FCA Administrateur

États des bénéfices non répartis consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre	2006	2005
Solde au début de l'exercice Bénéfice net de l'exercice	38 781 497 \$ 20 845 956	28 330 148 \$ 11 504 861
	59 627 453	39 835 009
Dividendes sur les actions ordinaires	(1 623 079)	(1 053 512)
Solde à la fin de l'exercice	58 004 374 \$	38 781 497 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre	2006	2005
Ventes	223 853 026 \$	157 128 551 \$
Dépenses (revenus) Coût des ventes Frais de vente et d'administration Gain sur les devises étrangères Amortissement des immobilisations (Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations	173 489 937 12 488 487 (213 619) 3 363 474 (77 932)	125 100 344 9 704 612 (150 768) 3 277 093 17 383
	189 050 347	137 948 664
Bénéfice d'exploitation	34 802 679	19 179 887
Frais de financement (Note 9(k))	3 613 325	1 946 026
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	31 189 354	17 233 861
Provision pour impôts sur les bénéfices (Note 13) Exigibles Futurs (recouvrements)	10 506 398 (163 000)	5 944 000 (215 000)
	10 343 398	5 729 000
Bénéfice net de l'exercice	20 845 956 \$	11 504 861 \$
Bénéfice net par action ordinaire (Note 11)	1,81 \$	1,10 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (Note 11)	1,76 \$	1,08 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	20 845 956 \$	11 504 861 \$
Ajustements pour	2 262 474	2 277 222
Amortissement des immobilisations	3 363 474	3 277 093
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations Avantages sociaux futurs	(77 932) 133 528	17 383 106 269
Rémunération à base d'actions	2 338 808	1 283 955
Impôts futurs	(163 000)	(215 000)
-	26 440 834	15 974 561
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	20 110 03 1	13 37 1 301
Comptes débiteurs	(3 760 105)	(5 217 107)
Stocks	(13 485 127)	(11 280 636)
Frais payés d'avance	(300 901)	(746 628)
Comptes créditeurs et charges à payer	570 060	2 921 435
Impôts sur les bénéfices exigibles	765 468	452 868
_	10 230 229	2 104 493
Activités de financement		
Augmentation de l'endettement bancaire	16 421 513	9 890 975
Augmentation de la dette à long terme	13 393 582	20 379 008
Remboursement de la dette à long terme	(6 687 317)	(12 826 522)
Diminution des obligations liées à la mise hors service de certains actifs Produit de l'émission d'actions ordinaires	(835 934) 19 275 977	— 5 254 453
Dividendes sur les actions ordinaires	(1 623 079)	(1 053 512)
— — —		
-	39 944 742	21 644 402
Activités d'investissement	(446,200)	
Augmentation des autres actifs Acquisition d'entreprises	(446 289) (46 023 314)	— (17 953 798)
Acquisition d'immobilisations	(4 272 982)	(6 107 522)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	379 998	231 000
_	(50 362 587)	(23 830 320)
Effet de l'écart de conversion	187 616	81 425
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	107 010	01 123
au cours de l'exercice	_	_
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice	— \$	— \$
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	3 415 273 \$	1 770 887 \$
Impôts sur les bénéfices payés	10 533 807 \$	5 168 398 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés 31 décembre 2006 et 2005

1. NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et le bois traité pour des ponts. La Société offre également des produits en bois traités pour les consommateurs ainsi que des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes de bois de construction en vue d'applications extérieures. La Société est incorporée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., Stella-Jones Corporation (« SJ Corp ») depuis le 31 août 2005, et depuis le 1^{er} juillet 2006 (Note 4) les comptes consolidés de Bell Pole Canada Inc. (« Bell Pole »), préparés selon la méthode de l'acquisition. Les comptes consolidés de Bell Pole comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les résultats réels pourraient différer à court terme de ces estimations et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le coût actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les impôts sur les bénéfices, se rapproche de leur juste valeur marchande.

Constatation des produits

Les ventes sont constatées à la livraison des biens si les conditions de paiement ne sont pas assujetties à une clause d'acceptation. Dans les cas où il existe une période d'acceptation, les produits sont constatés au moment de l'acceptation par le client. Les revenus provenant de services de traitement sont reconnus lorsque rendus.

Les billots sont récoltés conformément aux permis de coupe exploités par la Société dans le cadre d'un processus d'approvisionnement en matières premières pour la fabrication et le traitement de poteaux pour les lignes de transmission. Des billots qui ne sont pas conformes aux normes de qualité des poteaux sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les produits de la vente des billots non conformes sont inclus dans le coût des poteaux puisque les billots non conformes sont des produits dérivés des activités d'approvisionnement en matières premières servant à la fabrication des poteaux commercialisés par la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, de la main-d'oeuvre directe et des frais généraux de fabrication.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

Jusqu'à 40 ans Équipements de production de 10 à 20 ans Matériel roulant de 5 à 10 ans Matériel antipollution de 10 à 20 ans Matériel de bureau de 2 à 5 ans

Les chemins d'accès, les terrains forestiers et les droits de coupe sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est établi en fonction des billots coupés.

Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrement lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur se calculerait alors comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Obligations liées à la mise hors service de certains actifs

Obligations liées à la reforestation

Selon la British Columbia Forest Act et l'Alberta Forest Act, l'industrie doit assumer le coût de la reforestation liée à certains permis de coupe. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur du coût de la reforestation dans la période au cours de laquelle les billots sont récoltés, et la juste valeur du passif correspondant est déterminée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reforestation sont inclus dans les coûts de production courante.

Obligations liées à la restauration des sites

Les obligations liées à la restauration des sites se rapportent à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives découlant des obligations de restauration de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. La Société revoit constamment ses estimations des frais de restauration des sites et inscrit toutes les révisions, avec les charges de désactualisation des obligations existantes, au poste des autres dépenses.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Les taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont sont utilisés pour calculer les impôts futurs à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Avantages sociaux futurs

Programme d'avantages sociaux après la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Régime de retraite à prestations déterminées

La Société comptabilise au titre de charges courues les obligations et les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées, nets des actifs du régime. Le coût des pensions acquises par les employés est déterminé par évaluation actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en tenant compte de la meilleure estimation de la direction du rendement sur les placements du régime, de la progression des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'escompte des obligations. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services antérieurs selon les amendements du régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la période résiduelle moyenne de service des employés actifs à la date des amendements. L'excédent de gain (perte) actuariel net de plus de 10 % sur les obligations liées aux prestations et la juste valeur des actifs du régime, selon le plus élevé de ces montants, est amorti sur la moyenne des années de service résiduel des employés actifs.

Si une restructuration du régime d'avantages sociaux donne lieu à la fois à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société enregistre les options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la dépense de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'octroi selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, et la dépense est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées avec le crédit correspondant au surplus d'apport. Toute contrepartie versée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions avec les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions correspondantes incluses au surplus d'apport.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

La rémunération à base d'actions encaissable en actions ou en espèces au gré du porteur est comptabilisée à titre de passif à la valeur intrinsèque établie proportionnellement sur la période d'acquisition, et ce passif est réévalué à chaque date de bilan

Transactions en devises étrangères

À l'exception des transactions d'établissement étranger autonome, les revenus et dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change au moment de la transaction. En date de fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires établis en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou perte sur change est inclus dans l'état des résultats.

Les états financiers de SJ Corp, un établissement étranger autonome, sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date du bilan pour ses éléments d'actif et de passif, et au taux de change moyen de l'exercice pour ses revenus et dépenses. Les gains et pertes sur cette conversion sont comptabilisés dans l'écart de conversion cumulé à même les capitaux propres.

Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société dans la gestion des risques de taux de change et d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de négociation ou de spéculation.

La Société a conclu des contrats à terme sur devises étrangères pour réduire le risque lié à ses engagements d'entrées et de sorties nettes d'argent en monnaie américaine. De plus, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour réduire son risque de fluctuation des taux d'intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats sont considérés comme des opérations de couverture au point de vue comptable.

La Société documente toutes les relations entre les instruments financiers dérivés et les éléments qu'ils couvrent, ainsi que l'objectif de gestion des risques et la stratégie visée par les diverses opérations de couverture. La Société détermine, à la fois à la mise en place de la couverture et par la suite, si les instruments financiers dérivés sont efficaces. Les gains et pertes sur couverture d'actifs et passifs courants sont reportés. Les gains et pertes non réalisés sur transactions anticipées ne sont comptabilisés aux états financiers consolidés que lorsque la transaction a lieu. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats.

Bénéfice par actions

Le bénéfice par action dilué est calculé suivant la méthode du rachat d'actions. Selon la méthode du rachat d'actions, les informations relatives au bénéfice par actions sont calculées en prenant comme prémisse que les options ont été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, s'il vient plus tard) et que tout produit reçu lors de leur exercice a été utilisé pour acheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

3. RÉCENTES MODIFICATIONS COMPTABLES Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} janvier 2006, la Société a adopté les nouvelles normes énoncées dans le chapitre 3831 du Manuel de l'ICCA, « Opérations non monétaires ». La Société a déterminé que l'application de ces normes n'a aucune incidence sur l'exercice en cours et sur l'exercice antérieur.

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants dans son Manuel:

Le chapitre 3855 du Manuel, « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », s'applique aux états financiers intérimaires ou annuels des exercices financiers ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux classés comme étant détenus jusqu'à échéance ou prêts et sommes à recevoir, et les instruments financiers dérivés doivent être évalués à leur juste valeur. Tous les passifs financiers doivent être évalués à leur juste valeur s'ils sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, sinon, ils sont évalués à leur valeur comptable.

Le chapitre 1530 du Manuel, « Résultat étendu » et le chapitre 3251, « Capitaux propres » s'appliquent aux états financiers intérimaires et annuels des exercices financiers ouverts à compter du 1er octobre 2006. Le résultat étendu désigne la variation des capitaux propres d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Il comprend des éléments qui normalement ne seraient pas inclus dans le résultat net, tels que les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et les gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers disponibles à la vente. Ce chapitre décrit les normes de présentation et d'information relatives au résultat étendu et à ses éléments. Par ailleurs, le chapitre 3251 « Capitaux propres » remplace le chapitre 3250 « Surplus », et décrit les changements apportés aux normes d'information et de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres compte tenu des nouvelles exigences énoncées au chapitre 1530 « Résultat étendu ». Une fois ce chapitre adopté, les états financiers consolidés comprendront un état des résultats étendus.

3. RÉCENTES MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

Le chapitre 3865 du Manuel, « Couvertures » s'applique aux états financiers annuels et intérimaires des exercices financiers ouverts à compter du 1er octobre 2006. Ce chapitre décrit les situations où il est approprié d'avoir recours à la comptabilité de couverture. L'objectif de la comptabilité de couverture est d'assurer que les gains, pertes, produits et charges reliés à l'élément de couverture et à l'élément couvert sont comptabilisés au résultat net au cours des mêmes périodes. La Société a documenté son recours à des instruments financiers dérivés et a conclu qu'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. Le chapitre 1535 du Manuel, « Informations à fournir concernant le capital » établit la norme selon laquelle une entité doit fournir les informations propres portant sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. Cette norme s'applique aux états financiers annuels et intérimaires des exercices financiers ouverts à compter du 1er octobre 2007 sur une base prospective. La Société adoptera cette norme à compter du 1er janvier 2008.

Le chapitre 3862 du Manuel, « Instruments financiers – informations à fournir » et le chapitre 3863, « Instruments financiers - présentation » complètent les normes sur l'information à fournir énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers informations à fournir et présentation » qui a été publié antérieurement. Le chapitre 3862 met davantage l'accent sur l'information à fournir sur les risques liés aux instruments financiers constatés et non constatés et sur la façon de gérer ces risques. Le chapitre 3863 réitère et reconduit les normes de présentation énoncées dans le chapitre 3861. Ces nouvelles normes s'appliquent aux états financiers annuels et intérimaires des exercices financiers ouverts à compter du 1er octobre 2007. La Société adoptera ces nouvelles normes à compter du 1er janvier 2008.

4. ACQUISITION D'ENTREPRISES

a) Le 1er juillet 2006, la Société a acquis, par le biais d'une filiale en propriété exclusive, essentiellement tous les actifs et les opérations de Bell Pole Company, une société canadienne établie dans l'Ouest du Canada, qui fabrique des poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics. Bell Pole Company participait également à la seconde transformation et au traitement du bois de construction de dimensions courantes en Alberta. Les actifs acquis comprennent une usine de traitement située à Carseland en Alberta, des installations d'écorçage en Colombie-Britannique, ainsi que tous stocks et les comptes débiteurs. Les actifs acquis comprennent également des droits de coupe en Colombie-Britannique et en Alberta. La Société a également pris en charge certains passifs, notamment les comptes créditeurs et les charges à payer ainsi que les obligations liées à la mise hors service de certains actifs.

L'acquisition a été constatée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et aux éléments de passif pris en charge en fonction de l'estimation par la direction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats de l'exploitation de Bell Pole ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Voici le sommaire des actifs nets acquis à leur juste valeur :

Éléments d'actif acquis Comptes débiteurs Stocks Frais payés d'avance Immobilisations Autres actifs	7 264 996 \$ 26 370 676 394 643 22 665 988 642 054
	57 338 357
Éléments de passif pris en charge Endettement bancaire Comptes créditeurs et charges à payer Obligations liées à la mise hors service de certains actifs et autres passifs	4 553 221 3 763 180 2 607 498
	10 923 899
	46 414 458 \$
Contrepartie Dette bancaire payée à la clôture au nom du vendeur Espèces, incluant les frais de transaction de 2 368 556 \$ Montant en réserve pour les frais de transaction, inclus dans les comptes créditeurs	8 126 152 \$ 37 897 162 391 144 46 414 458 \$

Le financement de l'opération a été assuré par un placement privé de 1 060 000 de droits de souscription émis le 2 mai 2006 pour une contrepartie totale de 18,0 millions de dollars. Après la conclusion de l'achat, les droits de souscription ont été convertis en actions ordinaires de la Société, moyennant une action pour chaque droit. Le solde du prix d'acquisition a été financé par une débenture de 10 millions de dollars envers le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), ainsi que par du financement supplémentaire en vertu de facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires de la Société.

4. ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

b) Le 31 août 2005, SJ Corp a fait l'acquisition des éléments d'actif de Webster Wood Preserving Company, une société en commandite du Minnesota (« Webster »). Webster était une société fermée de production et de commercialisation de traverses de chemins de fer en bois traité sous pression, établie à Bangor, Wisconsin, aux États-Unis. Les éléments d'actif acquis comprennent l'usine de production de Webster à Bangor, Wisconsin ainsi que tous les stocks et débiteurs connexes. L'acquisition a été constatée en ayant recours à la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et aux éléments de passif pris en charge en fonction de l'estimation par la direction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats de l'exploitation de l'usine de Bangor ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Voici le sommaire des actifs nets acquis à leur juste valeur (tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire):

Éléments d'actif acquis Comptes débiteurs Immobilisations Frais payés d'avance Stocks	2 765 551 \$ 3 997 577 8 452 13 557 195
	20 328 775
Éléments de passif pris en charge Comptes créditeurs et charges à payer Dette à long terme	744 428 1 475 590
	2 220 018
	18 108 757 \$
Contrepartie Espèces, incluant les frais de transaction de 787 642 \$ Montant en réserve inclus dans les comptes créditeurs	17 953 798 \$ 154 959 18 108 757 \$

Le financement de l'opération a été réalisé au moyen d'un placement privé au montant de 5,0 millions de dollars effectué par l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., moyennant un prix de 9,00 \$ l'action ordinaire, au moyen de nouveaux emprunts à terme de 4,0 millions de dollars consentis par les banques canadiennes de la Société et au moyen d'un emprunt à terme de 1,3 million de dollars (1,1 million de dollars US) consenti par la banque américaine de SJ Corp. Le solde du prix d'achat a été financé au moyen du crédit d'exploitation existant remboursable à vue au Canada de la Société, le financement courant du fonds de roulement pour les activités américaines étant assuré par une nouvelle marge de crédit à l'exploitation de 11,6 millions de dollars (10 millions de dollars US) octroyée par la banque américaine de SJ Corp.

5. COMPTES DÉBITEURS

	2006	2005
Clients Autres	30 057 252 \$ 2 056 301	20 671 727 \$ 387 994
	32 113 553 \$	21 059 721 \$
6. STOCKS		
U. STOCKS	2006	2005
Matières premières	91 946 806 \$	57 743 165 \$
Produits finis	25 494 309	19 573 255
	117 441 115 \$	77 316 420 \$

7. IMMOBILISATIONS

7. IMMOBILISATIONS				2006
		А	mortissement	
	Coû		cumulé	Net
Terrains Chemins, terrains forestiers et droits de coupe	5 506 48° 8 493 63°		— \$ 299 038	5 506 487 \$ 8 194 595
Bâtiments	12 239 169	9	2 692 566	9 546 603
Matériel de production	40 580 462	2	16 202 261	24 378 201
Matériel roulant	2 143 89	5	1 796 172	347 724
Matériel antipollution	15 650 586	5	4 404 042	11 246 544
Matériel de bureau	1 584 64!	5	879 143	705 502
	86 198 878	3 \$	26 273 222 \$	59 925 656 \$
			mortissement	2005
	Coû	t	cumulé	Net
Terrains	1 429 23	3 \$	— \$	1 429 233 \$
Bâtiments	7 866 930)	2 149 053	5 717 877
Matériel de production	33 302 338	3	14 183 159	19 119 179
Matériel roulant	1 726 458	3	1 591 067	135 391
Matériel antipollution	14 124 82	7	3 698 292	10 426 535
Matériel de bureau	897 65	5	722 764	174 891
	59 347 44	\$	22 344 335 \$	37 003 106 \$

La valeur comptable nette des actifs détenus en vertu de contrats de location-acquisition au 31 décembre 2006 est de 73 931 \$ (274 463 \$ au 31 décembre 2005).

8. AUTRES ACTIFS

AUTRES ACTIFS	2006	2005
Terrains détenus à des fins de revente Billets à recevoir Actif au titre des prestations constituées (Note 14(b))	263 500 \$ 389 128 435 715	_ \$ _ _
_	1 088 343 \$	— \$

9. DETTE À LONG TERME ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2006	2005
Dette à long terme		
Emprunts à terme (Note 9(a))	12 606 231 \$	14 960 013 \$
Débenture non garantie et non convertible (Note 9(b))	10 000 000	_
Débenture non garantie et non convertible (Note 9(c))	4 666 667	5 000 000
Billet à ordre (Note 9(d))	874 050	872 250
Billet à ordre (Note 9(e))	1 311 759	1 443 590
Emprunts hypothécaires (Note 9(f))	2 389 525	2 589 260
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 9(j))	44 982	103 779
Emprunt à terme non garanti (Note 9(g))	_	232 352
Dette à long terme	31 893 214	25 201 244
Moins la tranche à court terme	3 797 096	4 061 370
Total de la dette à long terme	28 096 118	21 139 874
Autres passifs à long terme		
Passif lié à la rémunération à base d'actions	_	1 265 000
	28 096 118 \$	22 404 874 \$

9. DETTE À LONG TERME ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME (SUITE)

- a) La Société possède trois facilités de crédit : deux avec des banques canadiennes pour financer les opérations canadiennes et la troisième avec une banque américaine pour financer les opérations de la filiale américaine à propriété exclusive, SJ Corp. De plus, la société Kanaka, une coentreprise dans laquelle Bell Pole détient une participation de 50 %, a également une facilité de crédit auprès d'une banque canadienne.
 - La principale facilité de crédit canadienne est composée d'un crédit d'exploitation sur demande de 50 000 000 \$ (30 000 000 \$ en 2005) incluant une facilité pour les soumissions et cautions de bonne fin jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, des facilités d'emprunt à terme de 2 300 000 \$ et 2 700 000 \$ servant à aider au refinancement de dettes à court et à long terme, un emprunt à terme de 1 900 000 \$ servant à aider au financement de l'acquisition d'entreprise conclue le 31 août 2005 (voir Note 4(b)), une facilité de contrats de location-d'acquisition de 5 703 800 \$, une marge de crédit rotative sur demande au montant de 6 586 000 \$ pour l'achat de contrats de change à terme d'une valeur nominale totale de 25 100 000 \$, et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le total du solde des emprunts à terme de 6 900 000 \$. Le crédit d'exploitation à vue canadien de 50 000 000 \$ porte intérêt au taux préférentiel de la banque, au taux de base américain ou au taux LIBOR majoré de 1,5 %, au gré de la Société. À titre de garantie, la banque détient des hypothèques mobilières et des conventions de garantie générales sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang sur tous les actifs à court terme canadiens de la Société et une charge partagée de premier rang avec la seconde banque canadienne sur tous les actifs canadiens restants de la Société, sous réserve des emprunts antérieurs approuvés par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang, en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques, sur les stocks canadiens de la Société. La garantie pour les emprunts à terme canadiens est une hypothèque mobilière sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang sur toutes les immobilisations canadiennes de la Société et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société. Cette garantie est détenue pari passu par les banquiers canadiens de la Société.

Les sommes dues en vertu du prêt à terme de 2 300 000 \$ sont remboursables en 19 versements de capital égaux consécutifs de 82 143 \$ à chaque anniversaire trimestriel de la date de l'avance initiale (le 28 décembre 2005), et en un versement forfaitaire et final de 739 286 \$, constituant le 20e et dernier versement sur le solde résiduel du capital, le 28 décembre 2010. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 5,81 % pendant la durée du prêt.

Les sommes dues en vertu du prêt à terme de 2 700 000 \$ sont remboursables en 19 versements de capital égaux consécutifs de 96 429 \$ à chaque anniversaire trimestriel de la date de l'avance initiale (le 1er février 2006), et en un versement forfaitaire et final de 867 857 \$, constituant le 20e et dernier versement sur le solde résiduel du capital, le 1er février 2011. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 5,85 % pendant la durée du prêt.

Les sommes dues en vertu du prêt à terme de 1 900 000 \$ sont remboursables en 19 versements de capital égaux consécutifs de 100 000 \$ à chaque anniversaire trimestriel de la date de l'avance initiale (le 19 décembre 2005), et doivent être entièrement remboursées d'ici le 30 septembre 2010. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 5,9 % pendant la durée du prêt.

- La deuxième facilité de crédit canadienne comprend un prêt à terme de 1 900 000 \$ pour aider au financement de l'acquisition d'entreprise effectuée le 31 août 2005 (voir la Note 4 (b)), un prêt à terme de 5 000 000 \$ pour refinancer les facilités de crédit existantes et pour des fins générales d'exploitation, ainsi qu'un montant maximal de 5 000 000 \$US pour souscrire des contrats de change sur devises.
 - Le prêt à terme de 1 900 000 \$ est remboursable en 19 versements trimestriels de capital de 100 000 \$ et vient à échéance le 2 octobre 2010. Il porte intérêt au taux fixe de 5,9 % pendant la durée du prêt. Le prêt à terme de 5 000 000 \$ a été déboursé le 28 décembre 2005. Il est remboursable en 20 versements trimestriels de capital de 179 000 \$ débutant 90 jours après le déboursé, le solde résiduel du capital étant payable à la date d'échéance, soit le 21 décembre 2010. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 5,9 % sur la durée du prêt.
- La troisième facilité de crédit bancaire obtenue auprès d'une banque américaine comprend un crédit d'exploitation de 12 000 000 \$US (10 000 000 \$US en 2005) et un prêt à terme de 1 100 000 \$US pour financer des immobilisations. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel américain ou au taux LIBOR plus 1,75 % au gré de la Société (précédemment au taux préférentiel américain plus 0,25 % ou au taux LIBOR plus 2,25 %). Le prêt à terme de 1 100 000 \$US a été déboursé le 1er septembre 2005 et il est remboursable en 59 versements mensuels consécutifs de 18 333 \$US et en un versement final en règlement du solde résiduel de capital le 1er septembre 2010. Le prêt à terme porte intérêt au taux fixe de 7,23 % suivant une convention de swap sur la durée du prêt.

À titre de garantie du crédit d'exploitation américain et de l'emprunt à terme américain, la banque américaine détient une sécurité de premier rang sur tous les actifs autres que les biens immobiliers de SJ Corp conformément au code commercial uniforme couvrant tous les comptes débiteurs, stocks, équipement, mobilier, documents, actes mobiliers et actifs incorporels généraux présentement détenus et acquis par la suite, peu importe leur lieu. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut de SJ Corp. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain suivant laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks de la filiale américaine, à la valeur comptable, si SJ Corp se trouvait en situation de défaut et si la banque américaine le demandait.

9. DETTE À LONG TERME ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME (SUITE)

La Société doit respecter certains engagements et ratios liés aux trois facilités de crédit bancaires.

La facilité de crédit de Kanaka est constituée d'un crédit à l'exploitation à vue de 7 000 000 \$. La moitié de son endettement, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, est garantie par Bell Pole et la Société. La Société a également fourni une convention d'indemnisation environnementale à la banque en ce qui a trait à la propriété de Maple Ridge, le site des activités d'exploitation de Kanaka, avec une responsabilité limitée à la moitié des sommes dues à la banque en vertu de cette indemnisation.

- b) Une débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable commençant le 1^{er} juillet 2011 en cinq versements annuels consécutifs de 1 000 000 \$ et un dernier versement de 5 000 000 \$ le 1^{er} juillet 2016.
- c) Une débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,0 %, remboursable après le 31 décembre 2006 en cinq versements annuels consécutifs de 333 333 \$ et un dernier versement de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012.
- d) SJ Corp a emprunté 750 000 \$US de l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella Jones International S.A., par voie d'un billet à ordre subordonné. Ce billet d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable entier des emprunts de la filiale américaine à tous ses créanciers garantis.
- e) Suite à l'acquisition d'entreprise le 31 août 2005 (Voir Note 4(b)), SJ Corp a pris à charge le billet à payer non garanti auprès d'un commanditaire antérieur de Webster. Le taux d'intérêt implicite du billet est de 8,0 % et il est remboursable en versements trimestriels, incluant l'intérêt, de 52 891 \$US jusqu'en octobre 2013.
- f) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 6,0 % au 31 décembre 2006 (5,6% au 31 décembre 2005) et certaines immobilisations d'une valeur nette comptable de 4 556 632 \$ (5 062 874 \$ au 31 décembre 2005) ont été hypothéquées en garantie. Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 77 809 \$, incluant l'intérêt, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2011.
- g) Emprunt à terme non garanti portant intérêt au taux de 4,75 %, payable en versements mensuels de 8 333 \$ et venant à échéance en mars 2008. Ce prêt a été remboursé au cours de l'exercice 2006 et a refinancé le crédit d'exploitation canadien.
- h) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 32 600 000 \$ au 31 décembre 2006 (28 400 000 \$ au 31 décembre 2005) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt disponibles à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.
- i) Les versements totaux pour les paiements de capital sur la dette à long terme, excluant l'obligation en vertu de contrats de location-acquisition, requis durant chacun des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement s'établissent comme suit :

2007	3 778 741 \$
2008	3 927 923
2009	3 297 656
2010	4 948 330
2011	2 550 676

j) Les paiements minimums futurs découlant de contrats de location-acquisition sont les suivants:

	2007 2008	20 508 \$ 27 737
Total des paiements de loyers minimums futurs Moins intérêts (au taux moyen pondéré de 6,1 %)		48 245 3 263
Solde de l'obligation Moins la tranche à court terme		44 982 18 355
		26 627 \$

k) Les frais de financement se détaillent comme suit :

	2006	2005
Intérêts sur la dette à long terme Autres intérêts	1 802 882 \$ 1 810 443	1 005 647 \$ 940 379
	3 613 325 \$	1 946 026 \$

10. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DE CERTAINS ACTIFS

La Société a pris en charge les obligations liées à la mise hors service de certains actifs de Bell Pole à la date de l'acquisition. Les obligations de mise hors service de certains actifs liées à la reforestation et à la restauration des sites ont été évaluées en utilisant un taux sans risque ajusté au crédit de 6,1 % pour obtenir la valeur actualisée estimative des charges futures.

Reforestation.

Les obligations liées à la reforestation représentent les flux de trésorerie estimatifs actualisés liés aux coûts futurs de sylviculture dans les zones déboisées pour lesquelles la Société assume la responsabilité de la reforestation.

	2006
Obligations de reforestation, au 1er juillet	1 110 294 \$
Modifications des estimations des coûts de reforestation et charges de désactualisation	429 894
Charges	(302 624)
Obligations de reforestation, au 31 décembre	1 237 564
Tranche à court terme	822 929
	414 635 \$

Les charges futures non actualisées de reforestation seront approximativement de 245 000 \$ à 875 000 \$ pour chacun des trois prochains exercices. Il y a des incertitudes dans les estimations des coûts futurs de reforestation en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des incidences des changements climatiques dans les zones de reboisement. Par conséguent, le coût réel de la reforestation pourrait s'écarter des estimations courantes.

La Société a conclu des ententes selon lesquelles les tierces parties qui exploitent un permis de coupe dans certaines régions doivent assumer la responsabilité de la reforestation. Si les tiers détenteurs de permis ne devaient pas remplir leurs obligations, la Société serait responsable de ces coûts de reforestation supplémentaires, estimés actuellement à 624 981 \$. Le cas échéant, les paiements requis à la suite de cette éventualité seront passés en charge au cours de la période où ils seront établis et ne sont pas inclus dans la provision ci-dessus pour reforestation.

Restauration des sites :

Les obligations liées à la restauration des sites représentent les flux de trésorerie estimatifs actualisés liés aux coûts futurs de restauration de l'environnement dans les anciens sites de traitement.

	2006
Obligations de restauration des sites, au 1er juillet Changements des estimations du coût de la restauration des sites Charges	1 063 204 \$ (275 586) (687 618)
Obligations de restauration des sites, au 31 décembre Tranche à court terme	100 000 100 000
	— \$

La Société terminera les travaux de restauration environnementale des anciens sites de traitement au cours de l'exercice 2007.

Total des obligations liées à la mise hors service de certains actifs :

	2008
Obligations liées à la reforestation Obligations liées à la restauration des sites	1 237 564 \$ 100 000
Tranche à court terme	1 337 564 922 929
	414 635 \$

2006

11. CAPITAL-ACTIONS

a) Le capital-actions se compose comme suit : Autorisé

> Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série; Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Émis en actions ordinaires

		2006	_	2005
	Actions		Actions	
Solde au début de l'exercice	10 880 840	26 174 801 \$	10 234 639	20 920 348 \$
Placement privé (Note 4(a))	1 060 000	18 020 000	555 556	5 000 000
Régime d'options d'achat d'actions	161 370	391 627	83 450	195 620
Bons de souscription levés (Note 11(e))	190 000	779 000	_	_
Régime d'achat d'actions	5 805	108 007	7 195	58 833
Solde à la fin de l'exercice	12 298 015	45 473 435 \$	10 880 840	26 174 801 \$

b) Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

Bénéfice net se rapportant aux act	tions ordinaires
------------------------------------	------------------

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation Effet de dilution des options d'achats d'actions et bons de souscriptions

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation Bénéfice net par action ordinaire

Bénéfice net dilué par action ordinaire

	2006	2005
	20 845 956 \$	11 504 861 \$
	11 541 087 327 220	10 451 098 229 862
Ξ	11 868 307	10 680 960
	1,81 \$	1,10 \$
	1,76 \$	1,08 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux membres du conseil, de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les membres du conseil, de la direction et du personnel de la Société.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995 et le 15 mars 2001, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 800 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5% du nombre d'actions ordinaires en circulation de temps à autre. Le cinquième des options octroyées peut être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant le moment où l'option est octroyée et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Les options seront incessibles et deviendront caduques, dans le cas d'un employé, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être administrateur de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions :

11. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

		2000		2003
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
En circulation au début de l'exercice Exercées Octroyées	272 225 161 370 72 500	4,94 \$ 2,29 19,79	285 675 83 450 70 000	2,21 \$ 2,34 13,00
En circulation à la fin de l'exercice	183 355	13,15	272 225	4,94
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	83 355	8,60 \$	210 225	2,88 \$

2006

2005

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions au 31 décembre 2006 :

Options en circulation		Options po	ouva	ant être levées		
Année d'octroi	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée		Année d'expiration
2001 2005 2006	42 855 68 000 72 500 183 355	2,15 13,00 19,79	\$ 42 855 26 000 14 500 83 355	2,15 13,00 19,79	\$	2011 2015 2016

d) Convention d'options d'achat d'actions (voir Note 12)

Le 6 mai 2003, afin d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a fait à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions significatives à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'options d'achat d'actions.

La convention d'options d'achat d'actions stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité d'une perte ou d'un changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans cause justificative (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

e) Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettaient de souscrire 190 000 actions ordinaires à un prix de levée de 4,10 \$ par action avant le 31 juillet 2008. Ces bons ont été levés le 18 octobre 2006.

f) Rémunération à base d'actions (voir Note 12)

La Société enregistre ses dépenses pour la juste valeur des options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

En 2006, 72 500 options (70 000 en 2005) ont été octroyées, la juste valeur des options octroyées étant de 672 610 \$ (482 440 \$ en 2005) et la dépense amortie aux résultats était de 123 808 \$ (18 955 \$ en 2005). La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

2006

2005

	2000	2003
Taux d'intérêt sans risque	4,4 %	4,0 %
Rendement des dividendes	1,0 %	1,0 %
Durée de vie prévue (années)	7,1	8,6
Volatilité	44,7 %	56,5 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées		
au cours de l'exercice	9,28 \$	2,67 \$

11. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

En 2006, le total de la rémunération à base d'actions au titre de la convention d'options d'achat d'options (voir Note 11(d)) était de 2 215 000 \$ (1 265 000 \$ en 2005).

g) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés est de 180 000.

En vertu du premier régime, les employés qui sont des résidents canadiens peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à 90% de leur valeur marchande. Les employés qui détiennent des actions ordinaires dans le cadre du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois après la date d'acquisition de ces actions (la « date d'acquisition ») reçoivent un supplément d'actions ordinaires égal à 10 % du montant des cotisations qu'ils ont versées à la date d'acquisition. En 2006, 5 405 actions ordinaires (7 195 actions en 2005) ont été émises à des employés résidents du Canada à un prix moyen de 18,61 \$ par action (8,18 \$ en 2005).

En vertu du second régime, les employés qui sont des résidents américains peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à leur valeur marchande. Les employés qui détiennent des actions ordinaires dans le cadre du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois après la date d'acquisition de ces actions (la « date d'acquisition ») reçoivent un supplément d'actions ordinaires égal à 10 % du montant des cotisations qu'ils ont versées à la date d'acquisition. En 2006, 400 actions ordinaires (aucune en 2005) ont été émises à des employés résidents des États-Unis à un prix moyen de 22,71 \$ par action (aucune en 2005).

Au 31 décembre 2006, le nombre total d'actions émises dans le cadre de ces régimes est de 127 590 (121 785 au 31 décembre 2005).

12. SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant résume les activités touchant le surplus d'apport au cours de l'exercice terminé le 31 décembre :

	2000	2003
Solde d'ouverture	53 499 \$	34 544 \$
Élimination du passif lié aux charges de la rémunération à base d'actions 1	2 262 000	_
Rémunération à base d'actions (Note 11 (f))	123 808	18 955
Levée d'options d'achat d'actions	(22 657)	_
Solde de clôture	2 416 650 \$	53 499 \$

¹ Au cours de l'exercice, le Président, de son propre chef, a renoncé inconditionnellement et irrévocablement à son droit, en vertu de sa convention d'options d'achat d'actions, de régler ses options d'achat d'actions contre une somme en espèces. Par conséquent, le montant inscrit à titre de passif à long terme de 3 480 000 \$ net des impôts futurs connexes de 1 218 000 \$ a été supprimé et un montant correspondant a été inclus ci-dessus dans le surplus d'apport.

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le bénéfice net avant impôts pour les exercices terminés le 31 décembre a été calculé comme suit :

	2006	2005
Canada États-Unis	25 498 419 \$ 5 690 935	16 285 877 \$ 947 984
	31 189 354 \$	17 233 861 \$

2006

La provision pour impôts sur les bénéfices comprend les montants exigibles et futurs suivants :

	2006	2005
Exigibles à court terme		
Canada	8 592 213 \$	5 564 000 \$
États-Unis	1 914 185	380 000
Total des charges à court terme	10 506 398	5 944 000
Futurs (recouvrement)		
Canada	(339 000)	(215 000)
États-Unis	176 000	
Total des impôts futurs (recouvrement)	(163 000)	(215 000)
Total	10 343 398 \$	5 729 000 \$

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux canadiens de base fédéral et provinciaux pour les raisons suivantes :

	2006	2005
Taux d'imposition prévus par la loi	34,22 %	34,50 %
Charge d'impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi Charge d'impôts sur les bénéfices (recouvrement) résultant de :	10 672 522 \$	5 945 538
Ajustements des impôts futurs en raison des modifications des taux Crédit de fabrication et de transformation Incidence des taux d'imposition américains	(361 909) (179 500) 270 888	128 438 (124 015) 45 417
Autres écarts permanents	(58 603)	(266 378)
_	10 343 398 \$	5 729 000 \$
Taux d'imposition réels	33,16 %	33,24 %

Les éléments significatifs des actifs et passifs d'impôts futurs sont les suivants :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs liés aux :		
Charges à payer Avantages sociaux futurs	356 000 \$ 425 000	550 000 \$ 350 000
	781 000 \$	900 000 \$
Passifs d'impôts futurs liés aux : Immobilisations Autres actifs	(5 865 036) \$ (95 000)	(4 646 000) \$
	(5 960 036)\$	(4 646 000) \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) La Société offre à certains employés retraités un régime d'avantages sociaux après la retraite comprenant des assurances collectives de soins médicaux et dentaires, assurances-vie et des avantages complémentaires de retraite. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

La Société évalue ses obligations au titre des avantages constitués et la juste valeur des actifs des régimes à des fins comptables le 31 décembre de chaque exercice. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été effectuée le 1^{er} janvier 2006 et la prochaine évaluation obligatoire sera faite le 1^{er} janvier 2009. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux régimes de la Société, établies par des actuaires indépendants.

L'information relative au régime à avantages déterminés est la suivante :

	2006	2005
Obligation au titre des avantages constitués		
Solde au début de l'exercice	1 261 690 \$	913 978 \$
Charge des services courants	86 142	62 688
Intérêts débiteurs sur l'obligation	66 962	58 126
Paiements d'avantages	(27 899)	(15 772)
Perte actuarielle	361 995	242 670
Solde à la fin de l'exercice	1 748 890	1 261 690
A self- slove of vilous		
Actifs du régime		
Juste valeur, au début de l'exercice Cotisations	27 899	 15 772
Paiements d'avantages	(27 899)	(15 772)
_	(27 699)	(13 772)
Juste valeur à la fin de l'exercice	_	
Obligation nette à la fin de l'exercice	1 748 890	1 261 690
Perte actuarielle nette non amortie	621 002	266 103
Charge des services antérieurs non amortie	15 711	16 938
Obligation accumulée au titre des avantages constitués	1 112 177 \$	978 649 \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	2006 %	2005 %
Obligation au titre des avantages constitués et coût des avantages au 31 décembre 2006 Taux d'actualisation Taux de croissance de la rémunération	5,00 4,00	6,00 4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuel de 10 % du coût par employé des soins de santé couverts a été présumé pour 2006. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait baisser graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %.

Une augmentation ou une diminution de 1% de ce taux aurait l'effet suivant :

	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Effet sur l'obligation au titre des avantages constitués	377 768 \$	292 051 \$
Effet sur la charge de l'exercice	37 891	29 590

Les éléments qui composent la charge constatée pour le régime à avantages déterminés de la Société pour l'exercice sont les suivants :

	2006	2005
Charge des services courants pour l'exercice en cours Charge d'intérêts Perte actuarielle	86 142 \$ 66 962 361 995	62 688 \$ 58 126 242 670
Éléments du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	515 099	363 484
Ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs : Différence entre le gain actuariel net et le gain actuariel de l'exercice Amortissement de la charge de services antérieurs	(354 900) 1 227	(242 670) 1 227
Charge constatée pour les avantages constitués	161 426 \$	122 041 \$

Le montant payé pour les avantages sociaux futurs durant l'exercice terminé le 31 décembre 2006 est de 27 899 \$ (15 772 \$ en 2005).

b) Bell Pole, acquise le 1er juillet 2006, cotise à un régime multi-employeurs pour certains employés à taux horaire et à trois régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés salariés et certains employés à taux horaire non syndiqués. Les prestations de retraite sont basées sur les années de service et le salaire moyen final.

La Société évalue ses obligations courues au titre des avantages constitués et la juste valeur de l'actif des régimes au 31 décembre de chaque exercice. La plus récente évaluation des régimes de retraite aux fins de leur financement a eu lieu le 31 décembre 2004 et la prochaine évaluation obligatoire se fera le 31 décembre 2007.

L'information sur les régimes à prestations déterminées de Bell Pole, à part le régime multi-employeurs à avantages constitués, se résume comme suit :

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

	2006
Obligation au titre des prestations constituées Solde d'ouverture au 1er juillet 2006 Charge des services courants Intérêts débiteurs sur l'obligation Paiements de prestations Perte actuarielle	10 560 800 \$ 205 000 279 650 (1 171 350) 847 400
Solde à la fin de l'exercice	10 721 500
Actif des régimes Juste valeur, solde d'ouverture au 1er juillet 2006 Rendement réel de l'actif des régimes Cotisations Prestations versées	10 895 050 1 353 500 113 450 (1 171 350)
Juste valeur, fin de l'exercice	11 190 650
État de capitalisation – Surplus des régimes Perte actuarielle nette non amortie	469 150 33 435
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans les autres actifs	435 715 \$

Les sommes ci-après, quant aux régimes de prestations qui ne sont pas entièrement capitalisés, sont incluses dans les obligations au titre des prestations constituées et dans la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice présentées ci-dessus :

	2000
Obligations au titre des prestations constituées	(3 478 800) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	3 189 300
État de capitalisation – déficit des régimes	(289 500) \$

La ventilation en pourcentage de l'actif des régimes s'établit comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 :

	2006
Titres de participation Titres de créance Effets à court terme et trésorerie	57 39 4
	100

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (en moyenne pondérée) :

	%
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :	5,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre :	
Taux d'actualisation	5,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes Taux de croissance de la rémunération	7,50 4,00

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Les éléments qui composent la charge constatée pour le régime à prestations déterminées de Bell Pole pour l'exercice sont les suivants :

	2006
Charge des services courants, nette des cotisations des employés Charge d'intérêts Rendement réel de l'actif du régime Pertes actuarielles	198 100 \$ 279 650 (1 353 500) 847 400
Élément du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	(28 350)
Ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :	
Différence entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif du régime pour l'exercice Différence entre le gain actuariel constaté pour l'exercice	960 350
et le gain actuariel réel de l'exercice	(841 652)
Coût constaté au titre des prestations déterminées	90 348 \$

La Société prévoit cotiser 494 000 \$ à son régime de retraite en 2007.

15. ÉCART DE CONVERSION CUMULÉ

L'écart de conversion cumulé représente le gain ou la perte non réalisé sur l'investissement net de la Société dans SJ Corp, un établissement étranger autonome.

16. PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Les états financiers consolidés comprennent la participation de 50 % de la Société, aux produits, charges, actifs et passifs de sa coentreprise Kanaka, tel qu'indiqué ci-dessous.

Actif	2006
Actif à court terme Comptes débiteurs Autres débiteurs Stocks Frais payés d'avance	221 392 \$ 963 506 1 306 446 19 455
	2 510 799
Immobilisations	531 569
Autres actifs	89 415
Total de l'actif	3 131 783 \$

16. PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (SUITE)

	2006
Passif	
Passif à court terme	
Endettement bancaire	2 778 556 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	353 227
Total du passif	3 131 783 \$
Résultats	
Ventes	2 338 331 \$
Coût des ventes	2 338 331
Bénéfice avant impôts	— \$
Flux de trésorerie	
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation	(546 013) \$
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	685 902
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement	(139 889)
	— \$

17. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) De temps à autre, la Société est visée par diverses réclamations et procédures judiciaires liées au cours normal de ses activités. La direction de la Société estime que la décision finale qui sera rendue dans ces procédures judiciaires ne peut pas être clairement établie en ce moment, mais que cette décision ne devrait pas avoir d'incidence importante sur le bilan et les résultats d'exploitation de la Société.
- b) La Société a déposé des garanties de 127 396 \$ (638,740 \$ au 31 décembre 2005) en vertu de diverses cautions de soumission et de bonne fin. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront mises en jeu et n'a donc enregistré aucune provision relative à ces garanties dans les états financiers.
- c) Les paiements minimums futurs à verser en vertu de contrats de location-exploitation portant sur des terrains, de l'équipement et du matériel roulant s'établissent comme suit :

2007	1 669 573 \$
2008	1 294 078
2009	1 027 816
2010	626 101
20.0	020 .0.
2011	281 517
Par la suite	2 294 716

d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et à la mise au point des procédés technologiques.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS Risque de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada ainsi que de ses comptes débiteurs et créditeurs libellés en dollars américains. Ces risques sont en partie compensés par ses achats. La Société utilise aussi des contrats de change à terme comme couverture des entrées et sorties nettes convenues en dollars US. Les prix de vente sur les contrats à l'exportation sont généralement établis bien à l'avance des dates d'expédition et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations de taux de change, la Société vend à terme les dollars US à recevoir. Les prix sur les contrats d'achat de fournisseurs américains sont généralement établis en date de commande et sont sujets à des fluctuations de change entre la date de commande et la date de réception. Pour gérer ce risque, la Société achète à terme les dollars US requis pour payer ces fournisseurs.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau ci-dessous donne un sommaire des engagements de la Société en matière de change au 31 décembre :

					2006
Contrats de change	Montant notionnel \$	Taux de change moyen	Échéance jusqu'en	Équivalent notionnel \$ CAN	Juste Valeur \$ CAN
Vendre \$ US c. \$ CAN	2 000 000	1,6113	Déc. 2007	2 330 800	881 660
					2005
Contrats de change	Montant notionnel \$	Taux de change moyen	Échéance jusqu'en	Équivalent notionnel \$ CAN	Juste Valeur \$ CAN
Vendre \$ US c. \$ CAN	4 000 000	1,6084	Déc. 2007	4 652 000	1 493 268

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2006, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme car seulement 3 % (3 % au 31 décembre 2005) de la dette à long terme de la Société est à taux variables.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences de la fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du capital notionnel sur lequel les paiements sont fondés. La Société rattache ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couverture des dettes visées. La dépense relative à l'intérêt sur la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus sur les contrats de swap de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous résume les contrats sur les swaps de taux d'intérêt au 31 décembre :

				2006
	Montant notionnel \$	Taux fixe	Date d'échéance	Equivalent notionnel \$ CAN
Swap de taux d'intérêt - CAN Swap de taux d'intérêt - CAN Swap de taux d'intérêt - US	2 300 000 2 700 000 1 100 000	5,81 5,85 7,23	Déc. 2010 Fév. 2011 Sep. 2010	2 300 000 2 700 000 1 281 940
	Montant notionnel \$	Taux fixe	Date d'échéance	2005 Equivalent notionnel \$ CAN
Swap de taux d'intérêt - CAN Swap de taux d'intérêt - US	2 300 000 1 100 000	5,81 7,23	Déc. 2010 Sep. 2010	2 300 000 1 279 300

La juste valeur des contrats sur les swaps de taux d'intérêt, établie en fonction des obligations de règlement en espèces en date du 31 décembre 2006, est une perte de 32 727 \$, laquelle n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

Risques de crédit

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les méthodes de gestion des risques commerciaux limitent la concentration de risque de crédit.

Les comptes débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	2006	2005
Société mère Honoraires payés pour des services marketing et techniques	200 000 \$	
Intérêt sur billet à ordre	86 774	30 786
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services marketing et techniques	100 000	100 000
Intérêt sur emprunts	_	74 404

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

2006

2005

Au 31 décembre, les bilans incluent les montants suivants avec des apparentés:

Comptes créditeurs à la société mère	86 675 \$	80 786 \$
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	25 000	25 000

20. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'opérations principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, et dans l'état du Wisconsin aux États-Unis. La Société exploite aussi un centre de distribution à Terre-Neuve. Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2006	2005
Information géographique relative aux ventes :		
Canada	152 988 724 \$	125 607 119 \$
États-Unis	70 864 302	31 112 891
Autres, principalement le Mexique	_	408 541
	223 853 026 \$	157 128 551 \$

Les immobilisations sont ventilées entre les différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2006	2005
Canada États-Unis	54 970 181 \$ 4 955 475	32 902 359 \$ 4 100 747
Total	59 925 656 \$	37 003 106 \$

En 2006, la Société avait un client qui représentait 21 % de ses ventes (19 % des ventes en 2005).

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 28 février 2007, la Société a annoncé que sa filiale américaine en propriété exclusive, SJ Corp, avait complété l'acquisition de l'entreprise de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de J.H. Baxter & Co. (« Baxter »). Les actifs acquis comprennent l'usine de fabrication de Baxter située à Arlington, dans l'état de Washington, ses installations d'écorçage de billots à Juliaetta, en Idaho, ainsi que la totalité des stocks et des comptes débiteurs liés à son entreprise de fabrication de poteaux en bois. Le prix d'acquisition se chiffre au total à 22,3 millions \$US, dont environ 12,0 millions \$US sont liés aux stocks et aux comptes débiteurs. Le financement de la transaction a été assuré par un billet subordonné de fournisseur de 8,0 millions \$US et par un crédit de financement supplémentaire en vertu des facilités bancaires courantes et de nouvelles facilités bancaires. Les nouvelles facilités bancaires consiste en une augmentation de 5,0 millions \$US du crédit d'exploitation de SJ Corp ainsi qu'un nouveau prêt à terme sur 5 ans de 4,0 millions \$US, tous les deux ayant été conclus avec son banquier américain actuel.

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs de 2005 ont été redressés le 21 décembre 2006 afin de prendre en considération la comptabilisation de la rémunération à base d'actions.

De plus, certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de respecter la méthode de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Administrateurs et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Bélanger, FCA (1)

Président, Groupe Toryvel inc. (société de portefeuille) Président, Theseus Capital inc.

(société de capital de démarrage) Québec (Québec)

Administrateur depuis mars 1997

Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil, Stella-Jones Inc. Président du conseil, James Jones & Sons Limited (société de produits forestiers) Larbert, Écosse Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CMA (1) (2)

Vice-président du conseil et administrateur, Kruger Inc. (producteur de bois d'œuvre et de papiers) Montréal (Québec) Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva (2)

Vice-président du conseil, Stella-Jones Inc. Président, Stella S.p.A. (fabricant de poteaux pour sociétés de services publics) Président du conseil, Sirti S.p.A. (société de conception, d'entretien et d'installation de systèmes de télécommunications, de transmission et d'électricité) Milan, Italie Administrateur depuis juillet 1993

Arthur P. Earle, C.M., B. Ing., F.I.C.I. (1) (3)

Administrateur de sociétés, Beaconsfield (Québec) Administrateur depuis octobre 1992

Brian McManus

Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc. Saint-Laurent (Québec) Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette (2) (3) (4)

Présidente.

Pageau Goyette et associés limitée (société de services de gestion)
Présidente du conseil,
Sorinco inc.
(usine de traitement de produits pharmaceutiques et cosmétiques)
Présidente
Corporation Montrésor
(société de portefeuille)

Administratrice depuis juillet 1993

Daniel Picotte (3)

Montréal (Québec)

Associé, Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. (cabinet d'avocats) Montréal (Québec) Administrateur depuis juillet 1993

- (1) Membre du comité de vérification
- (2) Membre du comité de rémunération
- (3) Membre du comité de l'environnement
- (4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 3 mai 2007.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, CBE Président du conseil

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et chef de la direction

George T. Labelle, CA

Premier vice-président et chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire de la Société

Gordon Murray

Vice-président, Environnement et technologie, et directeur général, Région atlantique

Martin Poirier

Vice-président et directeur général, Région centrale

Rémi Godin, CGA

Vice-président et contrôleur corporatif

Wayne Hingley

Vice-président et directeur général, Région de l'ouest

FILIALES

Rick Thompson

Vice-président et directeur général, Guelph Utility Pole Company Ltd.

Robert Tilley

Directeur général, I.P.B. – W.P.I. International Inc. Faisant affaires sous le nom de Newfoundland Hardwoods

Douglas J. Fox

Directeur, Ingénierie et exploitation Stella-Jones Corporation

lan Jones

Vice-président et directeur général Bell Pole Canada Inc.

Glen Ritchie

Vice-président, Fibres Bell Pole Canada Inc.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

VÉRIFICATEURS

BDO Dunwoody s.r.l.

CONSEILLERS JURIDIOUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Renseignements corporatifs

ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le 3 mai 2007 10 h 00 Ritz-Carlton Montréal Salon Bleu 1228, rue Sherbrooke Ouest Montréal, Québec

INFORMATION BOURSIÈRE

Inscription : Bourse de Toronto Symbole boursier : SJ

Premier appel public à l'épargne :

1994

Actionnaire majoritaire : Stella Jones International S.A. (61,7 %) Haut/Bas (du 1er janvier au 31 décembre 2006) : 34,90 \$/13,50 \$

Cours de l'action en date du 14 mars

2007:34,01\$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2006 :

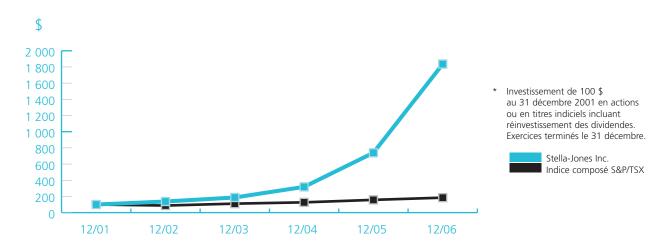
12,30 millions

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie. Le 14 mars 2007, compte tenu du rendement financier marqué de l'entreprise au cours de l'exercice 2006 et de sa confiance quant aux perspectives pour 2007, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,10\$ par action ordinaire.

COMPARAISON DU RENDEMENT GLOBAL CUMULATIF SUR 5 ANS*

Entre Stella-Jones Inc. et l'indice composé S&P/TSX



RENDEMENTS GLOBAUX CUMULATIFS

	2002	2003	2004	2005	2006	
Cours de clôture Ratio cours-bénéfice	2,75 \$ 6.7	3,65 \$ 9.1	6,10 \$ 8.5	14,00 \$ 12.7	34,50 \$ 19.1	
Ratio cours-valeur comptable	0,70	0,86	1,27	2,35	4,01	

Bureaux d'exploitation

SIÈGE SOCIAL

3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec)

H4R 2J8

Téléphone: (514) 934-8666 Télécopieur : (514) 934-5327 Courriel: montreal@stella-jones.com

Colombie-Britannique

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street

New Westminster (Colombie-Britannique)

Téléphone: (604) 521-4385 Télécopieur : (604) 526-8597 Courriel: n.west@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street

Prince George (Colombie-Britannique)

V2N 5S4

Téléphone : (250) 561-1161 Télécopieur : (250) 561-0903 Courriel: p.george@stella-jones.com

Service des Fibres et terrains boisés

Bell Pole Canada Inc. 4661 60th Street SE

Salmon Arm (Colombie-Britannique)

V1E 1X2

Téléphone: (250) 832-1180 Télécopieur: (250) 832-7933 Courriel: bell@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux

Bell Pole Canada Inc. West Trans Canada Hwy.

P.O Box 2178

Revelstoke (Colombie-Britannique)

VOE 2SO

Téléphone: (250) 837-5061 Télécopieur: (250) 837-6533

Centre d'écorçage de poteaux

23562 River Rd.S. S.11, M.2, C.5

Maple Ridge (Colombie-Britannique)

V2W 1B7

Téléphone: (604) 463-8195 Télécopieur : (604) 463-4612

Alberta

Usine

Bell Pole Canada Inc. 39 miles SE of Calgary, Hwy. 24 P.O. Box 99 Carseland (Alberta) TOJ OMO

Téléphone: (403) 934-4600 Télécopieur : (403) 934-5880 Courriel:bell@stella-jones.com

Ontario

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole Company Ltd. 7818 Wellington Road 22 P.O. Box 154, R.R. #5 Guelph (Ontario) N1H 6J2

Téléphone: (519) 822-3901 Télécopieur: (519) 822-5411 Courriel: info@guelphpole.com

Centre de distribution

555 Station Street Belleville (Ontario) K8N 5A2

Téléphone: (613) 966-2637 Télécopieur : (613) 966-4521 Courriel: info@guelphpole.com

Québec

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier Delson (Québec)

J5B 2H8

Téléphone: (450) 632-2011 Téléphone: 1 (800) 387-5027 Télécopieur: (450) 632-3211 Courriel: delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec)

J8M 1V6

Téléphone: (819) 986-8998 Télécopieur: (819) 986-9875 Courriel: mlauzon@stella-jones.com

Usine

2210, chemin St-Roch Sorel-Tracy (Québec)

J3R 3L2

Téléphone: (450) 742-5977 Télécopieur: (450) 742-8832 Courriel: jgaudreau@stella-jones.com

Terre-Neuve

Centre de distribution et bureau de ventes

I.P.B. – W.P.I. International Inc. faisant affaires sous le nom de Newfoundland Hardwoods 2 Hardwoods Road Clarenville (Terre-Neuve)

A5A 1H2

Téléphone: (709) 466-7941 Télécopieur: (709) 466-2170 Courriel: rtilley@stella-jones.com

Nouvelle-Écosse

Usine et bureau de ventes

278 Park Street Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 5C1

Téléphone: (902) 893-9456 Télécopieur: (902) 893-3874 Courriel: truro@stella-jones.com

ÉTATS-UNIS

Usine et bureau de ventes

Stella-Jones Corporation W1038 County Road U.

Suite 101

Bangor (Wisconsin) 54614

États-Unis

Téléphone: (608) 486-2700 Télécopieur: (608) 486-4538 Courriel: sjcorp@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

Stella-Jones Corporation 6520 - 188th NE., P.O. Box 305 Arlington (Washington) 98223

États-Unis

Téléphone: (360) 435-2146 Télécopieur: (360) 435-3035 Courriel: sjcorp@stella-jones.com

Centre d'écorçage de poteaux

Stella-Jones Corporation 1076 Main

P.O. Box 500 Juliaetta (Idaho) 83535

États-Unis

Téléphone: (208) 276-7016 Télécopieur : (208) 276-7017 Courriel: sicorp@stella-jones.com

Visitez notre site internet à WWW.STELLA-JONES.COM

